



PREMIER MINISTRE

RAPPORT D'ACTIVITES 2013

**Délégation
Interministérielle
à la Méditerranée**

www.dimed.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

SOMMAIRE

1. La création de la DiMed	4
2. L'action 2013 de la DiMed - Note de synthèse	5
MISSION 1 : COORDONNER LES ACTIONS DE L'ADMINISTRATION	5
MISSION 2 : FACILITER L'EMERGENCE DE PROJETS STRUCTURANTS POUR LA REGION	6
MISSION 3 : PROPOSER	6
MISSION 4 : INFORMER LES ADMINISTRATIONS ET LE GRAND PUBLIC.....	7
3. Annexe A : Les projets soutenus par la DiMed par pôles thématiques	9
L'Égalité femmes-hommes en Euro-Méditerranée	10
Énergie et Infrastructures en Euro-Méditerranée.....	16
Enseignement supérieur en Euro-Méditerranée	19
Recherche en Euro-Méditerranée	21
Formation professionnelle, formation à distance en Euro-Méditerranée.....	24
Économie et Affaires communautaires en Euro-Méditerranée.....	30
Financement et Marchés Internationaux en Euro-Méditerranée.....	33
Le numérique en Euro-Méditerranée.....	38
Mission « Coopération industrielle et technologique France-Algérie »	43
Pôle Communication de la DiMed	46
4. Annexe B : Tableau récapitulatif des projets soutenus par la DiMed	52



PREMIER MINISTRE

1. La création de la DiMed

Lors de la Conférence des Ambassadeurs, le 27 août 2012, le Président de la République a déclaré : *"Ma priorité, c'est de développer ce que j'appelle une «Méditerranée de projets», c'est à cette fin que j'ai demandé au gouvernement de nommer un délégué interministériel à la Méditerranée."*

Le Délégué interministériel à la Méditerranée a été créé par décret présidentiel le 7 janvier 2013. Avec son équipe, le Délégué a pour mission *« d'animer et coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de la France en direction de la rive sud de la Méditerranée, tant au sein des services de l'Etat qu'entre ces services et les autres personnes, publiques ou privées »* (Décret du 7 janvier 2013).

La Délégation interministérielle à la Méditerranée (DiMed) est une administration de mission rattachée au Premier ministre et actuellement pilotée par un Ambassadeur. Dédiée à la coopération technique en Méditerranée (affaires sociales, économiques, environnementales...), la DiMed anime la coordination interministérielle et agit comme un incubateur de projets, en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire. C'est l'instrument souhaité par le Président de la République, François HOLLANDE, pour promouvoir la *« Méditerranée de projets »*.

Pour répondre à la nécessité de rassembler et d'associer des compétences, des points de vue et des énergies très diverses, le schéma d'une structure interministérielle s'est imposé. La Délégation interministérielle à la Méditerranée doit pouvoir faire fonctionner les administrations, compte tenu de l'importance stratégique des projets et de la sensibilité politique qui s'y attache.

Hors questions diplomatiques et politiques, la DiMed travaille sur des projets techniques multilatéraux à géométrie variable (Union pour la Méditerranée, Politique européenne de voisinage, Partenariat de Deauville, Forum pour le Futur, Groupe 5+5), ainsi que sur des projets bilatéraux.

La DiMed est organisée en pôles sectoriels pour servir son objectif de construction de projets concrets. Les membres de l'équipe sont en lien étroit et constant avec les administrations françaises, les institutions européennes, euro-méditerranéennes et internationales, les collectivités territoriales et leurs réseaux français et internationaux, ainsi qu'avec les acteurs de la société civile. Les thèmes forts sont : Economie (Sécurisation des investissements, Arbitrage), Formation et Recherche, Egalité femmes-hommes, Energie, Environnement et Eau, Financements innovants, Numérique, Urbain et Transport, agriculture et sécurité alimentaire.

2. Note de synthèse

La note de synthèse présente le résultat des actions entreprises pour chacune des quatre missions de la DiMed.

MISSION 1 : COORDONNER LES ACTIONS DE L'ADMINISTRATION

Structure interministérielle et interface entre les différentes parties prenantes, la DiMed développe une approche transversale. Notamment, elle favorise le partage d'information et la coopération entre acteurs et elle met en cohérence les différentes actions entreprises par les administrations sur la région méditerranéenne.

La DiMed est en relation étroite et continue avec les administrations françaises, centrales et territoriales, ainsi qu'avec les différentes parties prenantes publiques et privées de la région méditerranéenne.

1. **Au niveau de l'administration**, les membres de la DiMed participent aux réunions de service de leur ministère d'origine et sont en contact avec les cabinets, notamment les conseillers diplomatiques. En particulier, le Délégué interministériel à la Méditerranée participe aux réunions des Directeurs autour du Ministre des Affaires étrangères.

2. Réciproquement, un voire deux représentants du Ministère des Affaires étrangères (ANMO et DUE) participent systématiquement à la réunion de service de la DiMed.

3. La DiMed est en relation avec les Missions politiques et économiques et les Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades françaises. Ils sont systématiquement informés des déplacements internationaux des membres de la Délégation.

4. La DiMed est régulièrement saisie par certains ministères : par exemple, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sur la question de la Sécurité alimentaire, le Ministère des Droits des femmes sur les projets portés par la France dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM), le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie sur la réunion du Groupe 5+5 Climat.

5. Une relation continue a été instaurée avec les administrations du Premier ministre, et notamment avec différentes entités comme le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique, le Service Etalab, la Direction de l'Information Légale et Administrative, la Délégation interministérielle à l'Intelligence Economique, ainsi qu'avec des administrations à vocation transministérielle comme l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, l'Adetef et l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME).

6. La DiMed a permis de coordonner les activités dans différents secteurs et notamment : des réunions avec M. VAUZELLE ; des réunions interministérielles comme celles portant sur les propositions du rapport VAUZELLE ; des réunions interservices sur le numérique, sur l'Enseignement supérieur, sur le projet AREAS, sur le rôle des femmes dans les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, etc...

7. **Au niveau territorial**, la DiMed a développé des partenariats avec certains acteurs locaux, notamment avec l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM). La DiMed porte l'ambition française d'une organisation internationale franco-algérienne sur l'urbain durable. En outre, un projet de mise en place d'une présence effective de la DiMed à Marseille est en cours.

8. **Au niveau de la région euro-méditerranéenne**, la DiMed est un interlocuteur privilégié du Secrétariat général de l'UpM et de ses Secrétaires généraux adjoints. La DiMed a, par exemple, organisé une réunion interservices à l'occasion de la venue de la Secrétaire générale adjointe à l'énergie. En outre, elle suit le travail des instances représentatives agissant dans le cadre euro-méditerranéen : l'Assemblée parlementaire APUpM, l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne ARLEM, l'Assemblée des Conseils économiques et sociaux de l'UpM, le Forum de la société civile euro-méditerranéenne.

9. La Délégation a coordonné les positions françaises, suivi l'élaboration et participé aux Conférences ministérielles de l'UpM : 3^{ème} Conférence ministérielle sur le Renforcement du rôle des femmes du 12 septembre 2013, 2^{ème} Conférence ministérielle sur les Transports du 14 novembre 2013, Conférence ministérielle sur l'Énergie du 11 décembre 2013, 9^{ème} Conférence ministérielle sur la Coopération industrielle euro-méditerranéenne du 19 février 2014. En 2014, devraient se tenir la Conférence ministérielle sur l'Environnement et le Changement climatique, le 13 mai 2014 et la Conférence ministérielle sur l'Économie numérique et l'Accès à Internet en septembre 2014, sur laquelle la DiMed a rédigé le non-papier français.

MISSION 2 : FACILITER L'ÉMERGENCE DE PROJETS STRUCTURANTS POUR LA REGION

Conformément à son mandat sur la « Méditerranée de projets », la DiMed identifie et soutient activement les projets structurants pour la Méditerranée. Elle met l'accent sur les projets permettant de renforcer la coopération avec les sociétés civiles, la coopération décentralisée et l'intégration régionale sud-sud. Dans cette perspective, elle développe des projets d'ordre civil et social en complément des projets économiques et d'infrastructures (électricité, autoroutes, dépollution).

1. La DiMed a coordonné la position française et défendu les intérêts français d'un large portefeuille de projets (Cf. Annexe 2 Tableau des projets).

2. La DiMed a instruit des projets issus d'origines diverses. Certains projets ont été élaborés dans le cadre de l'UpM, par exemple le projet de l'Usine de dessalement d'eau pour la bande de Gaza ; d'autres sont nés d'une logique bilatérale, par exemple les projets issus de la Mission de Coopération industrielle et technologique franco-algérienne, le projet de création d'une Organisation internationale franco-algérienne sur l'urbain durable en Méditerranée, ou encore l'Alliance franco-tunisienne pour le Numérique ; d'autres projets sont davantage étatiques, comme l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM) ; enfin, un nombre croissant de projets sont développés par les sociétés civiles que ce soient les think tanks, les associations, les dirigeants d'entreprises.

MISSION 3 : PROPOSER

Dotée d'une expertise multi-sectorielle, la DiMed contribue à concevoir et à adapter aux enjeux actuels la politique de coopération de la France avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée.

1. La Délégation a impulsé certaines orientations stratégiques, notamment dans le cadre des processus 5+5 et de l'UpM. Elle a, par exemple, soumis des notes politiques au Cabinet du Président de la République, du Premier Ministre et du Ministre des Affaires étrangères sur l'énergie, le climat, le numérique, l'organisation d'un Comité interministériel à la Méditerranée, le rapport Vauzelle.



PREMIER MINISTRE

2. La DiMed a contribué, autour de Delphine BORIONE, Secrétaire générale adjointe aux affaires sociales de l'UpM, à la construction d'un nouveau processus de suivi des ministérielles UpM. La 3^{ème} Conférence ministérielle Femmes de l'UpM (Paris septembre 2013) a en effet donné lieu, un semestre plus tard à la première Conférence de suivi (mars 2014, Barcelone). Cette Conférence avait pour but de favoriser les projets concrets ainsi que la mise en relation des porteurs de projets et des bailleurs, dans le domaine de l'autonomisation des femmes

MISSION 4 : INFORMER LES ADMINISTRATIONS ET LE GRAND PUBLIC

En s'appuyant notamment sur son site Internet dimed.gouv.fr, la DiMed fait circuler l'information, tant en France que dans la région méditerranéenne, concernant la politique et les projets méditerranéens de la France et plus généralement la coopération méditerranéenne.

1. Le site Internet a été lancé mi-2013, il connaît depuis un grand succès, avec un grand nombre de visiteurs fidèles. Il a diffusé une information en partie unique puisqu'elle est rapportée par des fonctionnaires français sur des réunions parfois non publiques. L'information est validée avec les ministères concernés dans une démarche partenariale.

2. Prenant la mesure de la place des réseaux sociaux dans le monde méditerranéen, la DiMed a également souhaité créer des liens directs avec les citoyens, via une présence sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter.

3. Outre l'organisation de conférences de presse, les membres de la Délégation ont été invités à participer à une trentaine de conférences et colloques, contribuant à donner de la visibilité à la « Méditerranée de projets ».

4. La DiMed a élaboré des notes d'information, tels que la sitographie sur la Méditerranée ou le point sur les échéances électorales sur la rive Sud de la Méditerranée.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Annexes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Annexe A : Les projets soutenus par la DiMed par pôle thématique



PREMIER MINISTRE

ANNEXE 1

L'Égalité femmes-hommes en Euro-Méditerranée

Rapport d'activités 2013

Conformément à la feuille de route fixée par le Président de la République et la ministre des Droits des femmes au second semestre 2013 en matière de politique internationale des droits des femmes, le pôle Égalité femmes-hommes se concentre sur le développement des projets initiés par la France dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, en mettant l'accent sur la thématique gouvernance.

La 3^{ème} Conférence ministérielle UpM consacrée au Renforcement du rôle des femmes dans la société a en effet constitué une étape majeure dans la « diplomatie des droits des femmes » en Méditerranée initiée par le gouvernement. A l'initiative de la DiMed¹, la ministre des Droits des femmes, Mme Najat Vallaud-Belkacem, a sollicité la tenue de la Conférence à Paris, les 11-12 septembre 2013, que la DiMed a financée et co-organisée.

Ce fut un succès à plusieurs points de vue : une inédite participation ministérielle (plus de 20 ministres présents), des Conclusions ambitieuses faisant la part belle aux projets concrets. Au-delà, cette première ministérielle depuis plus de 24 mois a relancé le processus UpM en partie ralenti depuis le début des « Printemps arabes ». A ces différents titres, ce fut aussi un grand succès de la diplomatie française.

Les Conclusions ministérielles, ainsi que la Stratégie genre et développement du ministère des Affaires étrangères constituent la matrice de la politique méditerranéenne de la France en matière d'égalité femmes-hommes. En cohérence avec ces textes, le pôle Égalité femmes-hommes de la DiMed développe des projets dédiés à l'égalité femmes-hommes, ainsi qu'une action transversale d'intégration du genre dans les autres pôles thématiques de la DiMed.

En outre, il est à noter que le pôle Égalité femmes-hommes s'ancre toujours davantage dans le paysage institutionnel français : le pôle appuie notamment le cabinet de la ministre des Droits des femmes, le ministère des Affaires étrangères, le Haut Conseil à l'Égalité femmes-hommes, l'ADETEF. A l'échelle internationale, il travaille notamment en collaboration étroite avec le Secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée, la Commission européenne et le Service Européen d'Action Extérieure.

¹ Notes de la Mission UpM à la ministre des Droits des femmes en date du 6 juin 2012 et du 4 juillet 2012 sur l'opportunité de convoquer la 3^{ème} réunion ministérielle UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société.

1. La Fondation des Femmes de l’Euro-Méditerranée (FFEM)

1.1. Présentation et objectifs

La Fondation adopte une **approche globale et intégrée** et poursuit l’objectif de **renforcer l’émancipation, l’autonomie et le rôle des femmes dans la région euro-méditerranéenne**.

Ce projet vise à apporter des outils concrets aux acteurs de l’égalité euro-méditerranéens, en **articulant de manière innovante la connaissance et l’action**. Il est composé de trois volets :

- Un volet **Réseau des réseaux d’acteurs**, du Nord comme du Sud de la région méditerranéenne, impliqués dans les questions d’égalité. Ce volet vise cinq catégories d’acteurs d’horizons différents (Etats, collectivités locales, associations, unités de recherche et d’enseignement, entreprises) afin qu’ils puissent travailler ensemble sur un pied d’égalité au renforcement et à la progression de leur lutte commune pour l’égalité femmes-hommes.
- Un deuxième volet **Connaissance** constitué d’un *Observatoire euro-méditerranéen pour l’égalité femmes-hommes*, d’un *Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen sur les femmes et le genre*, ainsi que d’un *Laboratoire des pratiques partagées*. Ce volet a pour but de mutualiser et de produire les connaissances et les expériences à l’échelle de la région méditerranéenne.
- Un troisième volet « terrain », complémentaire des deux premiers : le volet **Banque de projets** de proximité axés notamment sur l’autonomisation économique des femmes, les activités génératrices de revenu, l’éducation des jeunes filles, la formation.

L’ensemble est porté par **une plateforme Internet trilingue** (anglais, arabe, français).

Elle souhaite devenir un lieu identifié par les acteurs institutionnels et privés comme étant un **espace de référence pour la connaissance sur le genre et les rapports hommes-femmes en Méditerranée, ainsi qu’un lieu de mise en œuvre d’actions coordonnées, cohérentes et pérennes**.

Ce projet a été labellisé en décembre 2011 par l’Union pour la Méditerranée (UpM).

1.2. Etapes de mise en œuvre en 2013

- **Création de la structure juridique de la FFEM :**
 - o Etude sur les différents droits nationaux pour les fondations et rédaction collective des statuts (septembre – novembre 2013).
 - o Définition du schéma de gouvernance.
 - o Réunions régulières avec la SGA de l’UPM Delphine Borione, le 10 novembre 2013
 - o Dépôt des statuts de la FFEM, le 6 décembre 2013.
- **Recherche de financements :**
 - o Réalisation d’un plan d’action avec cadre logique et budget 2014-2016.
 - o Cartographie des types et organismes de financement *via* des entretiens bilatéraux la Délégation UE en Jordanie, le 22 novembre 2013 ; avec ONU femmes Maghreb, le 21 janvier 2014 ; avec l’AFD et le MAE, le 20 novembre 2013 ; avec Guy Tabellion sur la création d’un fonds de dotation, le 16 octobre 2013 ; avec la Commission européenne, le 11 mars 2014 : DG Justice (Anne Galand, Policy officer, questions de genre) et DG DEVCO (Jean-Louis Ville, chef d’unité, Cristina Pol, point focal genre pour le voisinage sud, Miryam Ibanez, point focal genre pour les programmes régionaux, et Virginie Ramey, policy officer, questions de genre).

- Validation du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) « Genre et leadership en Méditerranée » à la fois lors de la réunion d'arbitrage du cabinet du ministre chargé du Développement du 29 février 2014 et lors du Comité d'examen du 20 janvier 2014. Le FSP concerne les trois projets initiés par la France et identifiés lors de la ministérielle UpM Renforcement du rôle des femmes dans la société, de septembre 2013.
 - La Fiche de présentation a été réalisée en étroite collaboration avec la DGM du MAE, notamment lors de réunions le 10 et le 31 janvier 2014.
- **Remise à jour technique de la plate-forme Internet trilingue de la FFEM :**
 - Réalisation d'un plan d'action avec cadre logique et budget 2014-2016.
 - Reprise juridique de la plateforme Internet.
 - Validation d'un Cahier des charges techniques.
 - Réunions avec le technicien Andrea Porcella, les 26 novembre 2013 et 4 mars 2014 et validation d'un phasage en 5 étapes.
 - Réalisation de la phase 1, décembre 2014.
 - Devis signé pour la phase 2, le 20 février 2014.
- **Communication sur la FFEM :**
 - Rencontre de l'Initiative féministe européenne, le 2 septembre 2013.
 - Participation à la 3^{ème} édition du Forum International pour le Mentoring/Networking « Pour une meilleure autonomisation de la femme » intitulée « Femmes et leaders : Regards croisés des deux rives de la Méditerranée », en partenariat avec le Secrétariat général de l'UpM, le 3 novembre 2013 à Rabat.
 - Intervention de Nathalie Pilhes, Secrétaire générale de la DiMed et de Delphine Borione, SGA UpM, lors de la réunion de la Commission des droits de la femme de l'AP-UpM, le 9 février 2014, à Amman.
 - Réalisation d'outils de communication français-anglais : dépliant, note de présentation, discours de la présidente de la Fondation à la Conférence du Secrétariat général de l'UpM du 26 mars 2014.
- 1^{ère} réunion de travail sur **l'artisanat féminin en Méditerranée**, le 22 janvier 2014, UpM, Barcelone.

1.3. Prochaines étapes

- Présentation du projet lors de la présentation du pôle égalité femmes-hommes de la DiMed et de ses missions et projets (dont la FFEM) à la réunion de la Commission internationale du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) du 19 mars 2014.
- Tenue de la première réunion du Directoire élargi, le 25 mars 2014, à Barcelone.
- Tenue de la Conférence des donateurs les 26 et 27 mars 2014 à Barcelone.
- Concernant le FSP, la DiMed et la DGM vont élaborer le Rapport de Présentation du projet afin de le soumettre au Comité d'examen interministériel de juin 2014.

1.4. Perspectives 2014

- Validation du Rapport de Présentation du projet FSP « Genre, leadership et développement en Méditerranée » et décaissement en octobre 2014.
- Mise en œuvre du mécanisme de suivi mentionné dans les conclusions de la 3^{ème} réunion ministérielle de l'UpM consacrée au renforcement du rôle des femmes dans la société.
- Structuration d'un réseau des associations féministes et de femmes de plaidoyer et de développement en Euro-Méditerranée.
- Ouverture de la plateforme Internet, septembre 2014.

2. Mixité et Gouvernance

2.1. Présentation et objectifs

L'initiative « Mixité et Gouvernance » cible les femmes du secteur public de haut niveau dans les administrations euro-méditerranéennes (notamment dans les secteurs régaliens). Souvent isolées et confrontées à des difficultés communes (inégalités salariales, plafond de verre, difficultés de conciliation vie professionnelle/personnelle...), les hautes fonctionnaires doivent lutter pour obtenir une réelle égalité professionnelle. Au-delà, elles ont un fort potentiel transformatif : en effet, elles peuvent avoir un rôle central dans l'évolution de l'administration et des politiques publiques notamment vers une meilleure prise en compte des enjeux de l'égalité des sexes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Ce projet a pour objectif global de renforcer la mixité dans la haute administration publique des pays de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en abordant le sujet sous l'angle de la parité dans les hautes sphères de décision, mais également sous l'angle de l'intégration du genre dans les politiques publiques.

Cette initiative favorisera l'émergence d'un réseau permettant à ces femmes d'échanger leurs expériences et pratiques, mais également de renforcer leur place et leur rôle au sein de la haute fonction publique en leur donnant de la visibilité et en renforçant leurs capacités managériales et de leadership, tout en stimulant la réflexion sur les liens entre mixité et bonne gouvernance.

2.2. Etapes de mise en œuvre

- Réalisation d'un plan d'action avec cadre logique et budget 2014-2016.
- Identification et mobilisation du premier cercle d'actrices :
 - o Réunions avec Agnès Arcier (ADETEF), les 16 septembre, 17 octobre, 25 novembre 2013 et 5 mars 2014.
 - o Rencontre avec une dizaine de hautes fonctionnaires jordaniennes, le 21 novembre 2013, à la résidence de l'Ambassadrice de France d'Amman en présence du Premier conseiller.
 - o Réunions avec Lamia Moubayed (Institut libanais des Finances), le 5 novembre 2013 ; Mylène Orange-Louboutin et Fabrice Demaison (IGPDE), le 28 novembre 2013 ; Fatema Rafi et Wafae Roudies (Hautes fonctionnaires marocaines), le 12 février 2014.
- Identification du porteur : l'ENA marocaine (février 2014).
- Développement d'outils de communication : note de présentation en français et en anglais.
- Validation du FSP Genre et leadership en Méditerranée (voir ci-dessus.)

2.3. Prochaines étapes

- Présentation du projet au HCEfh le 19 mars 2014.
- Réunion du 1^{er} groupe de pilotage au ministère des Finances marocain, dans son nouveau Centre d'excellence, Rabat, 12 mai 2014.
- Elaboration du Rapport de présentation du FSP (voir ci-dessus).

2.4. Perspectives 2014

- Validation du FSP.
- Tenue du 1^{er} séminaire Mixité et Gouvernance réunissant 40 à 50 hautes fonctionnaires, à l'automne 2014.

3. Femmes d'Avenir en Euro-Méditerranée

3.1. Présentation et objectifs

Le projet vise une nouvelle génération de femmes euro-méditerranéennes à haut potentiel (élues, candidates, syndicalistes, militantes, journalistes, haut-fonctionnaires, dirigeantes et créatrices d'entreprises, artistes, etc.), une génération qu'il faut identifier, soutenir et mettre en réseau.

Ce projet a pour objectif de former ces femmes au leadership et au management afin qu'elles surmontent leur propre autocensure et développent leurs capacités à diriger des structures, mais également afin qu'elles deviennent des actrices de l'égalité, rôles-modèles grâce au renforcement de leurs capacités et compétences professionnelles et personnelles.

Il s'agit, en outre, de créer dans cette région des solidarités fondées sur des intérêts et une cause commune par le biais de travaux collectifs et du *team building*.

3.2. Etapes de mise en œuvre

- Réunions avec le cabinet de la ministre des droits des femmes pour définir le contenu du projet, le 22 novembre 2013 et le 24 janvier 2014.
- Identification de la structure porteuse : Sciences Po (janvier 2014)
- Validation du FSP Genre et leadership en Méditerranée (voir ci-dessus.)
- Réunion avec Maxime Forest de PRESAGE - Sciences-Po pour co-définir l'offre, le 3 mars 2014, à Paris.

3.3. Prochaines étapes

- Etude de la proposition d'offre de Sciences-Po (Direction de la Formation Continue et PRESAGE), 24 mars 2014.
- Elaboration du Rapport de présentation du FSP (voir ci-dessus).

3.4. Perspectives 2014

- Validation du FSP.
- Tenue de la 1^{ère} session de formation à l'automne 2014, à l'occasion de l'anniversaire de la réunion ministérielle de l'UpM consacrée au renforcement du rôle des femmes dans la société.

4. Intégration transversale du Genre dans les projets de la DiMed

Le pôle Égalité femmes-hommes développe l'approche transversale de l'égalité des sexes. Elle sensibilise les autres pôles, afin que les projets incubés par la DiMed prennent en compte :

- La dimension égalité femmes-hommes des politiques internes de leurs structures partenaires
- L'impact différencié sur les femmes et sur les hommes des projets
- L'effort nécessaire pour obtenir une parité dans les bénéficiaires des projets.

Étapes 2013 et Perspectives 2014

- **Pôle Agriculture et développement rural :**
 - o 1^{ère} réunion de travail interservices sur « Genre et sécurité alimentaire et nutritionnelle en Méditerranée », le 3 février 2014.
- **Pôle Numérique :**
 - o Alliance franco-tunisienne pour le numérique : favoriser la présence des femmes cheffes d'entreprises dans l'Alliance
 - o Faculté ouverte de Paris : ce projet vise à permettre aux étudiants du Sud ne pouvant se déplacer de bénéficier de cursus et diplômes d'universités françaises. Ce projet bénéficiera notamment aux filles du Sud de la Méditerranée qui rencontrent plus de difficultés que les garçons à effectuer leurs études en mobilité.
 - o Etudier la possibilité d'un projet Femmes et Numérique
- **Enseignement supérieur et Recherche :**
 - Les étudiantes syriennes ont bénéficié d'une attention particulière
 - L'Office méditerranéen de la Jeunesse a pour objectif de mobiliser autant de filles que de garçons.

De manière générale, le pôle Égalité femmes-hommes souhaite intégrer une ligne « gender mainstreaming » dans les fiches projet-types de la DiMed.

ANNEXE 2

Energie et Infrastructures en Euro-Méditerranée

Rapport d'activités 2013

Cette note a pour objectif de dresser un bilan de l'action de la Délégation interministérielle à la Méditerranée dans le domaine de l'Energie et des Infrastructures en 2013.

1. 2ème Conférence ministérielle UpM sur les transports

1.1. Etapes de mise en œuvre

- La DiMed a coordonné les travaux français concernant la 2^{ème} Conférence de l'UpM sur les Transports dans la région euro-méditerranéenne qui a eu lieu à Bruxelles le 14 novembre 2013.

Donnant suite à la première Conférence ministérielle de Marrakech en décembre 2005, qui prévoyait la mise en œuvre d'un Réseau Euro-Méditerranéen de Transport multimodal intégré et s'était conclue par l'adoption d'un Plan d'action régional sur les transports (PART) pour la période 2007-2013, les ministres des Transports des pays membres de l'UpM se sont rassemblés à Bruxelles avec pour objectif d'accroître la coopération transméditerranéenne dans ce domaine.

- Au cours de la réunion, les ministres ont pu établir un bilan des mesures prises à Marrakech notamment à travers le rapport d'évaluation du PART 2007-2013.

1.2. Prochaines étapes

- Des lignes directrices et des orientations prioritaires pour le PART 2014-2020 ont aussi été présentées et serviront à la réalisation du Réseau multimodal de transport trans-méditerranéen.

2. Conférence ministérielle UpM sur l'Energie

2.1. Etapes de mise en œuvre

- La DiMed a coordonné les travaux français concernant la Conférence de l'UpM sur l'Energie qui s'est réunie le 11 décembre 2013 à Bruxelles.
- La réunion ministérielle a également fait le bilan du travail accompli sur le Plan solaire méditerranéen, qui devrait exploiter l'énorme potentiel de la région. Les ministres ont évoqué le développement d'un marché régional de l'électricité, en soulignant la nécessité d'investir dans des connexions électriques transfrontalières et des infrastructures de transport d'une part, et de faire converger les cadres réglementaires d'autre part.

La réunion a souligné l'importance des investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables, notamment *via* des partenariats public-privé.

2.2. Prochaines étapes

- Il a été décidé, lors de la conférence de l'UpM sur l'Énergie, de lancer des travaux concernant la "Communauté méditerranéenne de l'Énergie". Le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) précisera progressivement le concept en liaison avec toutes les parties concernées, et en mettant notamment l'accent sur la valeur ajoutée que représenterait une telle Communauté. Dans cette perspective, le Commissaire OETTINGER a confirmé que le Secrétariat de l'UpM s'engage à préparer un document définissant les objectifs politiques communs et détaillant les mécanismes à envisager pour mettre en place la Communauté méditerranéenne de l'Énergie. Les questions de souveraineté nationale ont été soulignées.
- Une série de réunion est en cours de constitution pour redonner une dynamique dans le domaine de l'énergie au niveau de l'UpM.

3. 9^{ème} Conférence ministérielle de l'UpM sur la Coopération industrielle euro-méditerranéenne

3.1. Etapes de mise en œuvre

- La DiMed a coordonné les travaux français concernant la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'UpM sur la Coopération industrielle euro-méditerranéenne qui a eu lieu à Bruxelles le 19 février 2014.

3.2. Prochaines étapes

- La 9^{ème} Conférence UpM sur la Coopération industrielle euro-méditerranéenne a été porteuse d'un nouvel élan pour la coopération industrielle entre les deux rives de la Méditerranée pour les deux années à venir. Le processus de coopération industrielle euro-méditerranéenne se traduit par la volonté, d'une part, de mettre en œuvre la convergence des politiques industrielles des deux côtés de la Méditerranée par des programmes nationaux et multinationaux et, d'autre part, d'aider les entreprises à l'international en échangeant des informations, des connaissances, des outils et des bonnes pratiques pour stimuler l'entrepreneuriat dans la région par des programmes de coopération transfrontalière.
- La Conférence s'est clôturée par l'adoption d'une Déclaration conjointe. Elle constitue une étape importante dans le processus d'évolution vers une région euro-méditerranéenne où les PME peuvent être constituées, se développer, créer des emplois, s'internationaliser, investir et établir des partenariats commerciaux. Elle identifie six axes principaux pour la coopération industrielle en Méditerranée :
 - o Poursuivre la mise en œuvre de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise et la réconciliation avec le «Small Business Act» pour l'Europe, en tenant compte des conclusions et des recommandations de l'évaluation de 2013 concernant la mise en œuvre de la Charte et du «Small Business Act» pour l'Europe, ce qui suppose une formation à l'échelon régional et local ainsi que l'optimisation et la mise en synergie de l'appui financier et de l'assistance technique fournis par l'Union et d'autres donateurs;

- Renforcer la mise en réseaux des entreprises et des organisations de soutien aux entreprises ;
 - Poursuivre la création d'un grand marché industriel euro-méditerranéen, ce qui comprend la préparation et la négociation des accords sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels;
 - Appuyer des programmes de modernisation en ciblant des secteurs industriels prioritaires : textile et habillement, secteur qui célébrera son 10^{ème} anniversaire avec une conférence sur l'innovation les 24 et 25 mars 2014, cuirs et chaussure, industries créatives, agro-alimentaire, technologies de l'information, énergies renouvelables, efficacité énergétique, logistique et industries vertes ;
 - Faciliter les partenariats dans des secteurs d'intérêt commun ;
 - Mettre en œuvre le Programme de travail 2014-2015 du groupe de travail sur la coopération industrielle.
- L'Union européenne, co-présidente de l'UpM, ainsi que la Banque Européenne d'Investissement (BEI), ont indiqué que la feuille de route adoptée par les ministres constituerait un élément structurant pour définir leurs futurs engagements pour la période 2014-2020. La DiMed en fera un suivi.

4. Initiatives émergentes

- Participation à la coordination entre la DiMed et AViTeM.
- Participation à l'organisation de visites d'acteurs publics de la région MENA à l'événement Solar Décathlon, été 2014 à Versailles : Une réunion de prise de contact avec les acteurs de Solar Décathlon 2014 le 5 février 2014.
- Rédaction d'une note au Ministre des Affaires étrangères sur l'Energie et la Méditerranée.
- Suivi de l'évolution de Sophia-Antipolis.
- Préparation de la première réunion ministérielle UPM Environnement et Climat.
- Clôture du FARO.
- Participation à IMPACT3, le troisième Congrès mondial des aires marines protégées en 2013.
- Participation à la coordination des administrations françaises pour la 18ème réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles.
- Participation au IVème Forum de Genshagen - L'Union européenne et la Méditerranée : Quelles attentes réciproques, quelles perspectives communes ? Jeudi 21 Novembre 2013 à Berlin-Genshagen.
- Participation au groupe de Travail « Islam en France, islam de France ? » codirigé par le P. Antoine de Romanet, Codirecteur du département Société, Liberté, Paix et Alain Christnacht, Conseiller d'Etat.
- Participation au Groupe de travail « Approches pratiques et institutionnelles de l'interreligieux ? » codirigé par le P. Antoine de Romanet, Codirecteur du département Société, Liberté, Paix et Jacques Huntzinger, ancien Ambassadeur de France, Collège des Bernardins.



PREMIER MINISTRE

ANNEXE 3

Enseignement supérieur en Euro-Méditerranée

Rapport d'activités 2013

1. Développement des activités de l'Université EMUNI à Piran Portoroz Slovénie.

Première Université euro-méditerranéenne, créée en 2008 et labellisée par l'UpM, cette institution a connu des problèmes de gestion. Ses mauvais résultats ont provoqué l'élection d'un nouveau Président et le renouvellement des formations de niveau master dispensées par l'Université, en co-diplômation avec les universités partenaires des pays méditerranéens. La DiMed s'est associée à ces transformations substantielles.

2. Création des structures de l'Université euro-méditerranéenne de Fès

2.1. Présentation et objectifs

L'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF) a été créée en novembre 2012, sous forme d'association à but non lucratif, prenant appellation de Fondation, et elle sera prochainement reconnue d'utilité publique. L'État marocain y est représenté, et le Conseil d'administration comprend des universitaires de nombreux pays du nord et du sud de la Méditerranée. L'UpM y est représentée par son Secrétaire Général. L'UEMF est reconnue par l'État marocain par un arrêté ministériel de 2013 (UP6/13).

2.2. Etapes de mise en œuvre

- Une Convention de partenariat PPP a été signée avec l'État marocain qui met à la disposition de l'UEMF un terrain de 17Ha à Fès, un budget pour les constructions et un budget pour le fonctionnement (les premiers versements sont déjà faits).
- La DiMed a participé à la recherche du budget des équipements, en relation avec les pays partenaires européens (CE et autres).
- Un Institut National des Sciences Appliquées (INSA) international, dont les responsables apportent l'expérience des INSA de France, est maintenant adossé à l'UEMF.
- L'écriture des statuts de cette nouvelle institution ainsi que la rédaction des conventions nécessaires à la co-diplômation se sont faites avec le concours de la DiMed.

2.3. Prochaines étapes

- Le premier Master et le premier doctorat sont prévus à la rentrée 2014.
- Le premier bâtiment doit être terminé pour une ouverture officielle de l'UEMF à la rentrée 2015.

3. Elargissement des capacités d'accueil pour les étudiants réfugiés syriens

3.1. Présentation et objectifs

A la suite de la mise en place, à Barcelone, d'un groupe d'études sur les conditions d'accueil des étudiants réfugiés syriens dans les pays du pourtour méditerranéen, un travail a été engagé avec des Associations, des élus et la Conférence française des Présidents d'Université.

3.2. Etapes de mise en œuvre

- Un accueil pour un groupe de 25 étudiants et étudiantes syriens réfugiés a été mis en place, avec une participation du Conseil général du Val de Marne et de l'Université Paris-Est-Créteil Val de Marne.

3.3. Prochaines étapes

- Une initiative de même finalité est en cours de mise en place à l'Université Paris 8 à Saint-Denis.



PREMIER MINISTRE

ANNEXE 4

Recherche en Euro-Méditerranée

Rapport d'activités 2013

1. Groupe Inter-académique pour le Développement (GID)

1.1. Présentation et objectifs

Le Groupe inter-académique pour le développement (GID) rassemble 19 académies des sciences d'autant de pays des deux rives pour « mobiliser les savoirs au service du développement ». Cette association est attachée au développement du savoir scientifique dans les pays du sud et organise des conférences internationales de haut niveau. Sa déclinaison méditerranéenne s'est traduite par la création de l'« Euro-Mediterranean Academic Network » (EMAN) dont les chercheurs se réunissent chaque année. Les travaux doivent servir à conseiller les gouvernements de la région en matière de politique de recherche. Par ailleurs, le réseau vise à renforcer les capacités des académies des sciences nouvellement créées. Le GID, constitué de membres titulaires et associés à diverses Académies, et en particulier à l'Académie des Sciences de France, renforce les liens entre la science, les pratiques professionnelles et les attentes sociales selon les attributions des Académies, c'est-à-dire le partage des savoirs sous le signe de l'excellence, de l'impartialité et de l'indépendance.

1.2. Etapes de mise en œuvre

- De grandes conférences scientifiques organisées par l'EMAN et le GID se sont tenues à Paris, à Rome, à Alexandrie et à Rabat sur les thématiques du changement climatique, de la génomique, des problèmes qu'affrontent, en Méditerranée, le poisson, l'arbre, le livre, et du traitement des déchets et des eaux.
- Le GID se propose, en 2014, de développer les composantes d'un Espace Méditerranéen de la Science pour le Développement, dans les deux domaines prioritaires que sont la qualité de vie et l'économie du tourisme, qui comprend la question de l'eau et de l'assainissement, ainsi que la valorisation du patrimoine par les technologies. Dans cette perspective, le lancement d'un Observatoire méditerranéen du développement associant les membres du GID et ses partenaires a eu lieu du 11 au 15 novembre 2013 à Malte. La DiMed, membre du bureau de direction du GID dès l'origine de ses travaux méditerranéens, a préparé le développement de cette initiative, qui implique l'ARLEM et nombre de collectivités territoriales méditerranéennes.

1.3. Prochaines étapes

- Le GID et l'Observatoire du Développement qui en est issu ont pour fonction, par leurs recommandations, d'épauler l'action des décideurs - gouvernements, collectivités territoriales et société civile - . A cette fin, sont en cours de mise en place des indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, utiles à la prévision et au traitement des problèmes environnementaux.

2. Etudes intégrées méditerranéennes de niveau régional et local (MISTRALS)

2.1. Présentation et objectifs

Le programme Etudes intégrées méditerranéennes de niveau régional et local (MISTRALS) est un méta-programme de recherche qu'épaula la DiMed en s'associant aux réunions de mise en commun des résultats scientifiques et à la définition des priorités et du calendrier. Il s'agit d'un « chantier » décennal d'observations systématiques et de recherches dédié à la compréhension du « fonctionnement environnemental » du Bassin Méditerranéen, soumis aux changements globaux de la planète. Il a pour objet l'étude, pendant les dix prochaines années, des évolutions environnementales et humaines pour en déterminer l'évolution dans les 100 années à venir. MISTRALS est également le cadre d'analyse de l'impact des activités humaines telles que l'urbanisation galopante des rives ou encore les migrations de populations.

2.2. Etapes de mise en œuvre

- La structuration, en cours, des 8 programmes thématiques internationaux et de la gouvernance a été préfigurée en 2013 et continue de faire l'objet du travail en cours, en fonction de l'avancée de l'application de l'article 185 (programme « PRIMA » (*Partnership in Research and Innovation in the Mediterranean Area*)).

3. Open-U SESAME

3.1. Présentation et objectifs

Open-U-SESAME est un projet collaboratif qui vise à développer le potentiel scientifique et technique de recherche des pays de la partie orientale de la Méditerranée. Cette initiative renforcera les capacités de ces pays dans l'usage du rayonnement synchrotron tout en raffermissant les liens avec les synchrotrons européens ainsi qu'avec les partenaires d'Afrique du Nord.

SESAME est un synchrotron de 3^{ème} génération en cours de construction en Jordanie sous l'égide d'une Convention internationale rassemblant de nombreux pays de la zone Est-méditerranéenne, entre autres, le Bahreïn, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Pakistan, la Turquie et l'Autorité Palestinienne. D'autres pays utilisateurs sont également impliqués : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Les deux pays leaders sont la France et la Jordanie.

3.2. Etapes de mise en œuvre

- La DiMed s'associe aux concertations engagées avec le Secrétariat Général de l'UpM à Barcelone pour développer ce projet porteur de renforcement des compétences des jeunes chercheurs du sud.
- Le budget prévisionnel pour 5 ans est de 1,6 M d'Euros.

4. Renforcement des coopérations existantes et cartographie des programmes de renforcement scientifique dans un cadre bilatéral et multilatéral

- Mise en cohérence du Programme cadre de recherche et développement technologique (PCRDT), de l'Instrument de la politique de voisinage, du projet de jumelage institutionnel avec le Maroc, du projet « Euro-Algerian Research Network » (EARN) avec l'Algérie, du projet « Morocco To European Research Area » (M2ERA) avec le Maroc.
- Soutien au dialogue Science et Technologie entre l'Union Européenne et les pays du sud méditerranéen.
- Article 185 TFUE : Projet « *Partnership in Research and Innovation in the Mediterranean Area* » (PRIMA). En 2012, la Commission européenne a invité les pays européens du Sud (Italie, France, Espagne, Portugal, Malte, Grèce, Chypre) à préparer une **initiative au titre de l'article 185 TFUE**, c'est-à-dire une initiative intergouvernementale qui est abondée financièrement par la Commission. Elle permettrait de **coordonner les actions de coopération scientifique et technologique dans la zone**.

Le projet PRIMA piloté par l'Italie se concentre pour l'instant sur « Alimentation et Eau » pour s'élargir, en second rang, à l'Environnement au sens large, la Santé et l'Energie. Ce programme commun avec les pays partenaires méditerranéens intéressés – à ce jour, Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, Jordanie, Liban, Turquie, Israël – **est un programme de recherche et d'innovation qui comprendra également un volet « renforcement de capacités », avec notamment la mise en place d'un réseau de formations doctorales et le renforcement de la mobilité des chercheurs (Nord-Sud, Sud-Nord, Sud-Sud)**. Le projet PRIMA devrait être déposé auprès de la Commission fin 2014 pour un lancement officiel sous présidence maltaise en 2017 (2015 : instruction par la Commission, 2016 : négociations avec le Conseil et le Parlement européen). La Commission assiste en tant qu'observateur à toutes les réunions préparatoires.

Le « 5+5 Enseignement supérieur et Recherche », qui s'est réuni pour la première fois à Rabat le 20 septembre 2013, a apporté son soutien politique à l'initiative PRIMA. Le plan d'action, qui doit maintenant être mis en œuvre, comprend des activités qui doivent conduire au renforcement des coopérations en vue du lancement de PRIMA.



PREMIER MINISTRE

ANNEXE 5

Formation professionnelle, formation à distance en Euro-Méditerranée

Rapport d'activités 2013

1. Espace Numérique Ouvert pour la Méditerranée (projet e-OMED)

1.1. Présentation et objectifs

Le projet e-OMED contribue au développement de la région méditerranéenne par un investissement à long terme dans le savoir et sa mutualisation.

1.2. Etapes de mise en œuvre

- Suivi du projet qui est alimenté par la diffusion de contenus proposés par certaines universités numériques thématiques (UNT), auxquelles contribuent les établissements d'enseignement supérieur français, mais également des établissements européens (Espagne, Italie) en étroite association avec les pays du Maghreb.

2. Plate-forme « Euro-Med Mobilities »

2.1. Présentation et objectifs

L'objectif de la Plate-forme « Euro-Med Mobilities » est de favoriser le développement de tous types de mobilités (études, volontariat, stage, mission d'enseignement, formation), à la fois vers le sud de la Méditerranée et vers l'Europe, en informant sur les différentes possibilités en la matière.

2.2. Etapes de mise en œuvre

- Lancement en septembre 2013 de la Plate-forme par l'Agence Europe-Education-Formation France (2e2f).
- La DiMed alimente le projet en permanence à partir des propositions des différents pays méditerranéens et des demandes professionnalisantes des universités du pourtour méditerranéen.
- De nombreux partenaires comme des établissements d'enseignement supérieur (Centrale Marseille, Université d'Aix Marseille), des collectivités territoriales (Conseil général des Bouches-du-Rhône, Région PACA), des organismes de recherche (IRD) et d'autres institutions participent au projet.

3. Cadre euro-méditerranéen des certifications

3.1. Présentation et objectifs

Sur le modèle du Cadre européen des qualifications, adopté en 2010, il s'agit de créer un **système commun de certifications** et des équivalences entre les qualifications professionnelles obtenues dans les pays européens et méditerranéens.

3.2. Etapes de mise en œuvre

- Les réunions associent les responsables français chargés de la négociation internationale et la Fondation de Turin. Les sujets identifiés, auxquels la DiMed apporte son concours, sont la définition des modalités de gouvernance du cadre, les répertoires des métiers et la conception des qualifications par secteur professionnel, les modalités de reconnaissance des acquis de l'expérience, les outils favorisant l'apprentissage tout au long de la vie.

3.3. Prochaines étapes

- Une réunion des ministres de l'Education, en format 5+5, à l'étude, faciliterait grandement l'avancée de ce projet. L'ordre du jour prévisionnel de cette réunion inclus ce point dans la liste des thèmes devant faire l'objet d'engagements des États.

4. Les Centres d'excellence en matière de Formation professionnelle dans les pays du sud

4.1. Présentation et objectifs

La France dispose d'un savoir et d'une expérience reconnue dans le domaine de la Formation professionnelle grâce aux Centres d'excellence dont elle a permis la création dans 80 pays du monde.

L'entreprise locale apporte le plateau technique, l'Education nationale, son savoir-faire pédagogique et la formation de formateurs dispensée par un professeur français et qui permet de disposer rapidement d'équipes efficaces au niveau local, qui, à leur tour, dispensent leur enseignement en alternance.

4.2. Etapes de mise en œuvre

- Faisant suite à la visite présidentielle en Algérie, un Centre d'excellence est en voie de mise en place dans ce pays. Le Maroc et la Tunisie doivent suivre.

5. Programme Formation jeunesse de l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO)

5.1. Présentation et objectifs

L'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) est organisé autour de deux axes majeurs : Jeunesse et Entreprises / Investissements. Ces deux thèmes sont abordés en deux temps distincts : une étape dédiée à la réflexion et à l'analyse, et une deuxième étape de mise en place opérationnelle de projets en lien avec les membres de l'Office.

Le programme Jeunesse, initié en 2011, conjugue des activités d'analyse (sous la forme d'une enquête dédiée aux attentes de la jeunesse en Méditerranée) et des projets opérationnels en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans diplômes en situation d'exclusion et des diplômés au chômage via le développement du réseau MedNouvelleChance (Ecoles de la deuxième chance) et du projet JEY (Jeunes Entrepreneurs). Ces deux projets fonctionnent en étroite synergie.

5.2. Etapes de mise en œuvre

- Pour aider à cibler les actions des acteurs publics et privés en faveur des jeunes en difficulté d'insertion sociale, l'objectif du projet d'enquêtes de l'OCEMO est de recueillir périodiquement des données originales et comparables les concernant dans plusieurs pays méditerranéens ou du Golfe arabo-persique, en partenariat avec des opérateurs locaux intéressés.
- La mise en place du projet est en cours au Maroc.

6. Projet Jeunes volontaires pour la Méditerranée

6.1. Présentation et objectifs

Le projet Jeunes volontaires pour la Méditerranée, initié en décembre 2011, repose sur le constat de la nécessité, pour les jeunes, d'acquérir de l'expérience et de la mobilité pour une meilleure employabilité.

Les partenaires porteurs du projet sont les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF), le Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs (RMEI), et le Campus France.

6.2. Etapes de mise en œuvre

- **La DiMed s'est associée à la construction d'une continuité en 7 étapes :**
 - **Expression des besoins** : Identification et expression par l'entreprise membre du réseau de ses besoins, en termes de recrutement ;
 - **Présélection des étudiants** : Les partenaires proposent des étudiants présélectionnés pour répondre aux besoins de l'entreprise, et volontaires pour suivre ce parcours qui leur apporte des compétences complémentaires (ouverture à l'international et à l'esprit d'entreprise, etc.) ;
 - **Sélection par l'entreprise** : Choix par l'entreprise de l'étudiant en liaison avec les partenaires : convention de stage et précisions concernant les modalités pratiques ;
 - **Préparation** : Accompagnement de l'étudiant par un référent, responsable d'entreprise (CCEF, etc.) dans le pays d'origine en lien avec son université. La logistique comprenant les

- aspects administratifs (notamment visa) et pratiques de son stage est coordonnée par l'un des Partenaires ;
 - **Expatriation et stage (6 à 12 mois) dans l'entreprise** : Dans le pays d'accueil, l'étudiant en stage sera parrainé par un des Partenaires (CCEF, alumni) : point régulier sur le déroulé du stage en liaison avec l'Entreprise, examen de tout problème et favorisation de son intégration dans la cité ;
 - **Validation et recrutement** : A l'issue de ce stage, l'étudiant retourne dans le pays d'origine et valide son parcours par un rapport écrit et une présentation orale devant les Partenaires et l'Entreprise concernée qui décidera ensuite de son recrutement.
- Les premiers résultats, qui concernent une dizaine de jeunes, sont très encourageants et le projet devrait être présenté pour labellisation à Barcelone.

7. Projet Tourisme vertueux, « Take the Med jeunesse »

7.1. Présentation et objectifs

L'objectif du projet consiste à étudier et à encourager les innovations touristiques en Méditerranée (centres d'hébergement, hôtels, résidences, etc.) qui valorisent le patrimoine naturel et culturel régional.

L'Université de Sousse est devenue un acteur important pour la mise en œuvre du projet, tout comme le Réseau de Giovanni Ambasciatori Méditerranéi (GAME) basé à Civita Vecchia.

7.2. Etapes de mise en œuvre

- La DiMed a été associée au projet, en partenariat avec : Defismed, une association éducative et scientifique méditerranéenne ; les formations à la gestion du tourisme durable touristique d'Ecoles et d'Universités de Foix, Lyon, Montpellier, Sophia-Antipolis, Toulon, Versailles ; et le Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs (RMEI).

7.3. Prochaines étapes

- Les premiers résultats, à savoir la méthodologie, les critères d'évaluation et le soutien des Etats concernés, pourraient être inscrits à l'ordre du jour d'une future Conférence ministérielle sur le Tourisme en Méditerranée si les ministères d'un nombre suffisant de pays s'y intéressent.

8. Projet de réalisation d'adduction d'eau potable dans des bâtiments publics et de filtrage par technologie membranaire, Université de Montpellier et membres du réseau associé

8.1. Présentation et objectifs

La DiMed a encouragé l'action INOV'Eau, réseau de 3 plateformes technologiques pour le traitement de l'eau par membranes entre la France, le Burkina Faso et le Maroc. Le réseau actif comprend aujourd'hui l'Université de Sfax en Tunisie, l'Université de Chlef en Algérie et les Universités Hassan Mohammedia et Sidi Mohamed ben Abdellah de Fès au Maroc.

8.2. Prochaines étapes

- Un premier résultat sera présenté en avril au Maroc.

9. Projets jeunesse

9.1. Présentation et objectifs

Dans la suite du rapport Vauzelle, la DiMed est associée à la tenue de grands rendez-vous des forces vives et de la jeunesse méditerranéenne à Marseille.

9.2. Prochaines étapes

- Dans le prolongement de ces rencontres, des groupes de travail vont s'établir à Barcelone sur les différents centres d'intérêt de ces forums : Emploi, Formation, Sport, Culture, Relations interreligieuses et interculturelles.
- Une Conférence de la Jeunesse, en format 5+5, est en préparation, dont les groupes de travail, mentionnés ci-dessus, vont définir l'ordre du jour.

10. Fonction Publique

10.1. Présentation et objectifs

Avec le Ministère français de la Réforme de l'Etat et de la Fonction publique, la DiMed ainsi que le Ministère français des Finances par l'intermédiaire d'ADETEF, ont multiplié les expériences de formation partagée des fonctionnaires des collectivités territoriales méditerranéennes.

10.2. Prochaines étapes

- Le prochain rendez-vous se tiendra à Tunis à l'automne et devrait permettre la mobilisation, autour de ce projet, des Assemblées d'élus méditerranéens.

11. Culture

11.1. Présentation et objectifs

La DiMed, avec la Fondation Anna Lindh, travaille à l'extension des possibilités de traduction des textes scientifiques, juridiques, littéraires écrits dans les langues de la Méditerranée et non traduits, en particulier lorsque l'arabe est la langue de départ.

11.2. Prochaines étapes

- Un grand colloque associant éditeurs, traducteurs, auteurs, responsables d'institutions audiovisuelles et de régulation, devrait se tenir en octobre 2014, et les ministres de la Culture et de la Communication être conviés à greffer, sur cette rencontre de haut niveau, une réunion de ministres.

12. Santé

12.1. Etapes de mise en œuvre

- A l'initiative de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM) et avec la DiMed, une rencontre de responsables hospitaliers des deux rives s'est tenue en 2013 sur les questions d'écoute des malades à l'hôpital et d'apport des institutions culturelles à la vie en milieu hospitalier (les rencontres d'Avicenne).

12.2. Prochaines étapes

- A la suite de cette réunion, il a été prévu, avec le soutien du Ministère français de la Santé, d'organiser à Marseille, avant la fin de l'année 2014, des rencontres hospitalières méditerranéennes, sur les questions de plateau technique hospitalier, d'e-santé à l'hôpital et d'animation des équipes soignantes.
- Parallèlement, à la suite des travaux conduits par l'IPEMED et en relation avec l'UpM à Barcelone, le Ministère de la Santé, de concert avec la DiMed, envisage de proposer une réunion de ministres en format 5+5 sur les politiques de santé publique en Méditerranée en matière de gouvernance, de couverture sociale et des questions de formation.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

ANNEXE 6

Economie et Affaires communautaires en Euro-Méditerranée

Rapport d'activités 2013

Les contributions du secteur « économique et communautaire » visent à l'amélioration des cadres structurels facilitant en termes concrets le développement de **l'investissement**, du **commerce** et des **réformes économiques** dans la région Méditerranée.

Pour 2013, ces objectifs ont été déclinés de la manière suivante :

1. Sécurisation des investissements dans la zone Méditerranée (ISMED)

1.1. Etapes de mise en œuvre

Le premier semestre 2013 a été consacré à la négociation avec l'OCDE de la reprise du groupe de travail ISMED, mis en place initialement en 2011 dans le cadre de la Commission européenne. Cette décision a été acquise en juin 2013. Les mois suivants ont permis de préparer la tenue d'une **conférence de relance**, présidée par la France et l'Irak, qui s'est tenue à Paris le 9 décembre 2013 permettant la reprise effective des travaux début 2014, au sein d'un nouveau groupe de travail autonome dans le cadre du Programme MENA pour l'Investissement.

Une fois adoptée une feuille de route et constituées 4 « task forces » thématiques avec leurs responsables, le travail a repris effectivement à l'occasion d'une première réunion de coordination le 28 mars 2014 à l'OCDE.

1.2. Prochaines étapes

Le prochain rendez-vous pour une réunion suivante de coordination générale est prévu fin juin-début juillet 2014.

1.3. Perspectives 2014

L'objectif est de faire agréer, dans le cadre de l'OCDE, dès fin 2014-début 2015 une série de recommandations permettant de créer de meilleures conditions de réalisation des investissements dans cette zone sévèrement affectée d'abord par la crise financière puis par les printemps arabes.

2. Création d'une Communauté euro-méditerranéenne des professionnels de l'arbitrage commercial

2.1. Présentation et objectifs

Prenant acte de l'absence de soutien à la proposition française faite en 2009 de créer un centre euro-méditerranéen de l'arbitrage, dans un contexte qui reste assez défavorable à l'arbitrage commercial international dans la zone, une nouvelle réflexion a été engagée par la DiMed dès septembre 2012, en partenariat avec la CNUDCI et le soutien de l'OCDE. Elle a abouti, après un an d'échanges, à la rédaction d'une proposition cosignée par les 3 partenaires qui a fait l'objet d'une circulation interministérielle au mois d'octobre 2013. Plutôt que de proposer la création d'un nouvel organe d'arbitrage, idée qui s'est révélée sans suite positive, la nouvelle approche retenue privilégie la création sur le moyen terme de conditions concrètes et souples, favorables au rapprochement des points de vue des professionnels (magistrats, arbitres, avocats, universitaires) des deux rives Nord et Sud de la Méditerranée, sous la houlette de la Commission des Nations Unies pour le développement du droit commercial international (CNUDCI). Le consensus qui s'est dégagé autour de cette initiative, qui apparaît comme adoubee par les organisations internationales, a permis son intégration dans le processus ISMED, décrit dans le premier point. La « task force » de l'exercice ISMED consacrée à l'arbitrage commercial s'est donc mise en place sous la direction de la CNUDCI. Elle vise à développer les moyens d'améliorer l'effectivité de l'application de la Convention de New-York sur les sentences arbitrales, la diffusion des instruments types de la CNUDCI ainsi que l'amélioration de l'interprétation des décisions arbitrales.

2.2. Prochaines étapes

D'ici la fin juin 2014, doit être définie la mise en place d'un mécanisme souple permettant de constituer et de se développer un véritable réseau coordonné à l'échelle régionale des professionnels de l'arbitrage en Méditerranée, aujourd'hui tributaire des quelques initiatives isolées lancées par Milan ou Barcelone ou bien des rencontres annuelles de l'International Law Association.

2.3. Perspectives 2014

La première réunion euro-méditerranéenne des professionnels de l'arbitrage pourrait, si la France le souhaite, se tenir à l'automne 2014 à Marseille. Cette première réunion, d'un format modeste (50 participants), vise à offrir un nouveau cadre régional de coordination, plus vaste et neutre que ceux présentés ces dernières années par la Chambre de commerce de Milan ou de Barcelone mais en les intégrant dans ce nouveau schéma.

3. Suivi des travaux de l'organisation « International Management Group », en charge de nombreuses missions européennes d'assistance technique aux réformes économiques en Méditerranée.

3.1. Présentation et objectifs

L'organisation internationale « International Management Group » (IMG), financée majoritairement par attribution directe de fonds communautaires, a été identifiée comme l'un des vecteurs importants des programmes d'assistance technique promus par la Commission européenne aux réformes économiques et administratives en Méditerranée. Le constat a été fait que la France, un des Etats fondateurs de l'organisation en 1995, dans le contexte de la guerre des Balkans, avait en pratique perdu sa position de membre actif en son sein.

Le versement d'une modeste dotation par la DiMed en 2013 (50 000 euros) a permis à la fois de participer à une mission en Palestine (elle était initialement prévue en Libye mais les conditions de sécurité n'ont pas permis de mettre en place cette intéressante mission d'identification des besoins de reconstruction), effectuée sous la direction de M. Christian Stoffaes et, à cette occasion, de récupérer une position d'observation de cette organisation. Cette relation établie doit permettre de mieux comprendre et apprécier les caractéristiques de cette organisation originale qu'utilisent largement les Suédois, les Norvégiens et plus modestement mais régulièrement les Italiens, les Espagnols, les Britanniques, les Allemands et même les Américains.

3.2. Prochaines étapes

Le prochain « Standing Committee », conseil dirigeant de l'IMG, où sont représentés les Etats, doit se tenir à la mi-mai 2014 et peut être l'occasion pour la partie française de manifester son souhait de participer aux orientations de l'organisation.

3.3. Perspectives

La définition d'une ligne d'action française à moyen et à long terme vis-à-vis de l'organisation est souhaitable après qu'un maximum d'informations sera réuni sur les conditions de fonctionnement de l'organisation et son programme de travail.

4. Divers autres travaux

Le secteur a contribué de manière ponctuelle aux travaux de la DiMed sur divers dossiers comme le rapport Vauzelle, les relations commerciales en Méditerranée, l'évolution du rôle de l'AVITEM ou le groupe de réflexion constitué par Mme Elisabeth Guigou, Présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale.



PREMIER MINISTRE

ANNEXE 7

Financements Innovants et Marchés Internationaux en Euro-Méditerranée

La mise en œuvre d'outils de financements innovants au service de la croissance méditerranéenne

Rapport d'activités 2013

La population méditerranéenne va augmenter de 60 millions d'habitants d'ici à 2025. La demande en eau, en électricité et en logements urbains va croître de manière très importante. Cela suppose d'anticiper les besoins en infrastructure (centrales d'eau, d'électricité...), ce qui nécessite des capacités financières considérables.

Le financement de projets d'infrastructure présente trois caractéristiques. Tout d'abord, le besoin en financement est d'une exceptionnelle ampleur. A titre d'exemple, il faudrait investir 1095 milliards d'euros dans les 25 prochaines années dans le domaine de l'Energie pour respecter les objectifs de lutte contre le changement climatique. De surcroît, cela s'inscrit dans un contexte d'asymétrie importante des économies des deux rives. Les divergences en matière de conditions d'accès aux marchés, de mise en œuvre de partenariats public-privé et de prise en compte des exigences en parts locales rendent particulièrement délicats les montages de projets. Enfin, la situation présente un paradoxe : bien que les financements et les projets existent, ils ne sont pas toujours en adéquation les uns avec les autres, et cela conduit à des blocages.

Enjeux

La demande croissante en infrastructures sur la rive sud de la Méditerranée représente de formidables opportunités pour les acteurs économiques et de réels enjeux pour la défense des intérêts économiques nationaux, notamment dans l'accompagnement de leur développement.

En ce qui concerne le financement des projets d'infrastructures, l'enjeu est de favoriser la convergence des financements publics et privés et de convaincre les grands investisseurs internationaux d'investir en Méditerranée.

Dans cette perspective, se dessinent deux priorités complémentaires :

- **Encourager le développement d'outils de financements innovants**, tels que : des plateformes d'investisseurs (banques multilatérales, banque de développement, fonds d'investissements, micro-finance), de nouveaux mécanismes financiers innovants (plateforme de fondations, fonds participatifs).
- **Diversifier les techniques d'accès aux projets de toutes tailles**, afin de faire émerger des projets répondant à la fois aux besoins nationaux et locaux mais aussi aux critères des investisseurs (projets d'envergure régionale, nationale, mais également au niveau de la collectivité territoriale, et en particulier de la commune).

1. La Plateforme de *Crowdfunding* AREAS, un outil pilote pour le financement d'infrastructures durables en Méditerranée

Le Gouvernement s'est engagé à soutenir l'essor de la finance participative, et une déclinaison de cette volonté politique est possible en Méditerranée, marché à fort potentiel de croissance.

Les pays en développement du Sud et de l'Est de la Méditerranée font face à une forte croissance démographique, une urbanisation galopante et une industrialisation qui s'accélère, les besoins en termes d'investissements dans les infrastructures sont donc immenses. Cependant, ces investissements de long terme restent difficilement accessibles et le développement de projets d'équipement peut être facilité par l'utilisation d'outils alternatifs de financement tels que le *crowdfunding*.

Malgré des budgets en baisse dus à la conjoncture internationale, de grandes attentes reposent toujours sur les fonds publics destinés à l'aide au développement. C'est pourquoi il est nécessaire de soutenir des méthodes d'accompagnement alternatives, ainsi que la mise en place d'une coopération entre acteurs facilitant l'efficacité de l'aide, et qui permettrait de répondre plus rapidement aux demandes des populations.

Le rapport Vauzelle : neuf propositions pour développer la coopération en Méditerranée

Le 9 octobre 2013, M. Michel VAUZELLE a remis au Président de la République un rapport pour la mise en œuvre d'une Méditerranée de projets, composé de neuf propositions d'action centrées autour de la jeunesse, de la formation, de l'emploi et de la qualité de vie. Plusieurs outils dédiés à l'émergence de projets d'entrepreneurs locaux existent déjà, tels que l'initiative PACEIM issue du réseau d'ambassades. Afin de permettre une cohérence du soutien de la France au développement de l'emploi local pour les jeunes, il s'agirait de compléter de pareils instruments par des mécanismes de financement assurant leur pérennité.

A travers les propositions 3 et 4 de son rapport, M. Michel VAUZELLE présente le besoin de former des jeunes micro-entrepreneurs, de faciliter la création d'entreprises et la coopération franco-maghrébine dans le domaine de l'économie sociale et solidaire à travers un « espace franco-maghrébin de l'économie solidaire ». De telles propositions seront réalisables notamment grâce à l'accumulation d'initiatives et la mutualisation des moyens pour les mettre en œuvre. Afin d'assurer leur développement et leur besoin de financement, le *crowdfunding* apparaît comme une solution permettant une implication directe des populations en mobilisant l'épargne citoyenne.

1.1. Présentations et objectifs

AREAS : Plateforme de fondations internationales co-investisseurs sur des projets d'infrastructures durables

Certains projets ne peuvent bénéficier de la finance concessionnelle des agences de développement et ne sont pas suffisamment rentables pour susciter l'intérêt des banques commerciales, des fonds souverains. Ces projets ne trouvent pas les financements nécessaires à leur réalisation mais présentent cependant un grand intérêt pour de nouveaux modes de financement (fondations, *crowdfunding*, microcrédit, etc.).

Dans cette optique, l'Alliance AREAS rassemble et connecte des acteurs clés afin de permettre la structuration et le financement de projets d'infrastructures durables de taille moyenne (de 1M€ à 50 M€), notamment dans les pays du Sud de la Méditerranée, tels que des projets d'énergie renouvelable, de quartiers durables et d'accès à l'eau.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont des outils essentiels à la réalisation des objectifs d'AREAS, permettant de connecter trois grandes catégories d'acteurs :

- **Géographiques** : AREAS agit dans les pays en développement et sur des zones géographiques multiples, avec un focus sur les pays Méditerranéens ;

- **Financiers** : AREAS rassemble des fonds privés (investisseurs, CDC Climat, BEI, etc.), des institutions internationales et bilatérales (telles que l'AFD), des ONG, et des acteurs du *crowdfunding* ;
- **Techniques** : AREAS met en œuvre une base de données de projets commune aux différents partenaires, ONG, fondations et institutions.

L'Alliance AREAS permet ainsi de mutualiser des ressources techniques et financières ; multiformes de par leur statut (privé, public) et type (dette, don, investissement) ; afin de permettre l'accès aux infrastructures dans les pays en développement. AREAS permet ainsi la création d'un partenariat unique ralliant les trois parties de la société civile : ONG, fondations, et populations.

L'utilisation du *Crowdfunding* en tant que levier de financement innovant

L'Alliance AREAS s'appuie sur une plateforme de financement participatif, AREAS *Crowdfunding*, qui lève des fonds utilisés pour compléter les fonds propres des portefeuilles de projets. Elle permet :

- **Le co-développement** : les bénéficiaires finaux, les individus partout dans le monde notamment les diasporas, ont la possibilité de participer directement à la création de ces infrastructures durables.
- **La vérification de la demande** : la participation d'un grand nombre d'individus à la plateforme garantira la pertinence et l'intérêt des projets ainsi que leur acceptabilité sociale.
- **L'augmentation de la rentabilité globale du projet** : l'intérêt des fonds privés pour les portefeuilles de projets sera renforcé grâce à cet apport financier participatif exigeant un faible ROI (retour sur investissement).
- **La prise en charge du risque premium** et l'atténuation du risque par les fonds de fondations améliore le montage financier du portefeuille de projets.

1.2. Etapes de mise en œuvre

La création de cette plateforme doit permettre d'assurer non seulement l'émergence des projets soutenus par la France, mais également leur pérennité économique. La plateforme sera lancée grâce à un test effectué sur des projets pilotes d'infrastructures durables de taille moyenne. Il est cependant envisagé de permettre une diversification du portefeuille de projets soutenus, et des initiatives de micro-entreprises, d'artisanat et d'économie sociale relayés par les acteurs français et internationaux pourraient tout à fait être financées une fois le modèle validé.

C'est en tant **qu'outil de financement innovant** que la DiMed a souhaité tester l'outil *crowdfunding* en 2014, et de le présenter lors de la Cop 21 en 2015. Dans ce contexte, la DiMed a lancé une **étude de faisabilité** qui mènera à la création d'une plateforme de *crowdfunding* dédiée au financement de projets en Méditerranée. Cette étude est réalisée en partenariat avec différentes structures et administrations représentées par des membres au sein du groupe de pilotage DiMed-Crowdfunding : David CLEMENT (CDC Climat), Agnès BISCAGLIA (AFD), Manjula LUTHRIA (World Bank), Henry MARTY (BEI), Inès RAZEK (UPM), Houda HALLAL (OME), Patrick NGUY (MAE), Stéphane TABARIE (DG Trésor), Arnaud POISSONNIER (Babyloan), Joachim DUPONT (Anaxago).

1.3. Prochaines étapes

- **14 avril 2014** : Deuxième réunion du groupe de pilotage DiMed-Crowdfunding et présentation des pré-résultats ;
- **Juin 2014** : Evènement de restitution de l'étude DiMed-Crowdfunding ;
- **Juin-Sept 2014** : Préparation de la phase de test sur projets pilotes ;
- **Octobre 2014** : Evènement de lancement de la phase de test DiMed-Crowdfunding.

2. Outil pilote dédié à la Méditerranée pour le soutien de l'investissement dans le secteur des infrastructures durables : Fonds d'Actifs pour la Compétitivité des Entreprises (FACE)

Le Gouvernement s'engage pour soutenir la compétitivité et l'attractivité des entreprises françaises, l'enjeu majeur est donc de permettre aux entreprises de retrouver une capacité d'investir et d'innover sans lesquelles il ne peut y avoir de croissance durable, tout particulièrement en Méditerranée.

Le rapport sur l'évaluation des dispositifs de soutien à l'internationalisation des entreprises présenté le 26 juin à Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, démontre que les 30 % d'entreprise de taille intermédiaire (ETI) sous contrôle étranger réalisent 60 % des exportations des ETI françaises, ce qui souligne l'importance du lien entre attractivité et export. En ce qui concerne l'attractivité, il est indéniable que les investissements étrangers contribuent au développement économique de la France et au renforcement des capacités d'internationalisation des PME au fort potentiel de croissance.

Le marché des infrastructures durables en Méditerranée est structuré par des appels d'offres (AO) internationaux qui atteignent le milliard d'euro. Les besoins d'investissements de plusieurs milliards, (35,2 milliard € par ans jusqu'à 2020 pour le secteur de l'électricité en MENA²), dépassent largement les volumes disponibles en finance concessionnelle des principaux organismes français dédiés (DG Trésor, AFD). De plus, les critères des outils français (RPE, FASEP) excluent certains projets en raison des exigences d'intégration locale ou la catégorie du pays porteur du marché (exemple Projet Masdar en Arabie Saoudite). Les projets d'infrastructure durable en Méditerranée sont de technologies, de tailles et de complexités variées, c'est pourquoi la mise en place de véhicules financiers innovants est nécessaire. Dans ces appels d'offre, une attention prioritaire doit être portée à *l'equity* (capital ou fonds propres), puisque la dette est quasiment entièrement supportée par les IFIs. En effet, les entreprises françaises ont fréquemment l'obligation de prendre des participations en fonds propres pour gagner ces nouveaux marchés. Cela peut être un frein critique pour certaines entreprises, particulièrement les PME qui peuvent avoir des difficultés pour rassembler ces liquidités en volume nécessaire.

2.1. Présentations et objectifs

Proposition de créer, avec le soutien du gouvernement, un portefeuille d'actifs tangibles non stratégiques pour redonner de nouvelles capacités d'investissement et renforcer la compétitivité des entreprises françaises. Afin de préciser le montage juridique et l'implication des pouvoirs publics, il est pertinent de lancer dans une première phase un pilote dédié aux projets d'infrastructure durable, en France et en Méditerranée.

Actuellement, pour que l'offre française soit retenue, il faut notamment être capable de proposer un coût du capital compétitif. Pour cela, une mobilisation en France des fonds d'épargne, d'assurance ou de pension et à l'étranger des investisseurs institutionnels disposant de liquidités importantes comme ceux des pays du Golfe, sont intéressants pour accompagner les entreprises françaises sur les marchés internationaux.

L'objectif de la création d'une plateforme d'investissements est de **regrouper des acteurs financiers intéressés par des investissements dans des actifs tangibles d'infrastructures et investissements de long terme** à l'aide de la **création de portefeuilles de projets réalisés par des entreprises françaises qui pourront être garantis par l'Etat français.**

² World bank



PREMIER MINISTRE

Les missions de la plateforme seront :

- La réalisation d'un portefeuille d'actifs existants de projet d'infrastructure d'entreprises françaises ;
- La structuration financière du portefeuille d'actifs (par exemple Caisse de Dépôt et de Consignation) ;
- La revente aux investisseurs institutionnels³.

Afin de suivre l'étude de faisabilité financée par la DiMed et de lancer la création de la plateforme de gestion d'actif français FACE, un groupe de travail sera constitué par un représentant de la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (DIIE), la Délégation interministérielle à la méditerranée (DiMed), la DG trésor, la Direction des entreprises et de l'économie internationale (DEEI) du MAE, la CDC, un représentant du secteur financier et du MEDDEF et un expert de la structuration d'actifs d'infrastructures.

En s'appuyant sur Bloomberg New Energy Finance (BNEF), la principale source d'information et d'analyse sur les investissements dans l'énergie propre dans le monde, l'étude du projet FACE est réalisée avec les données de BNEF deck, la plus grande base de données sur les organisations, les projets et les opérations d'investissement de l'industrie qui couvre actuellement environ 62 500 organisations, 40 000 projets et 41 500 transactions. En plus de cette expertise, Bloomberg New Energy Finance a accès à l'expertise de plus de 100 spécialistes en finance carbone et experts en investissements dans le monde entier.

2.2. Prochaines étapes

- Constitution du groupe de travail composé d'un ou deux représentants avec les délégations interministérielle DIIE, DiMed, la DG trésor, la direction DEEI du MAE, la CDC, un représentant du secteur de la structuration financière et du MEDDEF.
- Présentation des résultats de l'étude Bloomberg lors d'un évènement dédié en juin 2014.

³ Les investisseurs institutionnels, dans le cadre de cette étude, se réfèrent principalement à des fonds souverains, fonds de pension et les fonds d'assurance

ANNEXE 8

Le numérique en Euro-Méditerranée

Rapport d'activités 2013

La thématique numérique en Méditerranée a réellement émergé dans l'administration à la suite de la parution du rapport de Michel Vauzelle (9 octobre 2013) qui identifie le sujet du numérique comme une clé de co-développement et de modernisation de la région. M. Vauzelle a appuyé son analyse sur les résultats de la réunion interservices organisée à sa demande par la DiMed le 22 mai 2013. La dynamique administrative ainsi initiée a connu son prolongement dans le cadre des réunions interservices sur le numérique en Méditerranée, organisées par la DiMed dans le cadre de sa mission de coordination des administrations, et dont la première édition s'est tenue le 14 janvier 2014.

Sur la base de ce travail, la DiMed a structuré son action numérique en Méditerranée en définissant un certain nombre de domaines d'intérêts et de pays prioritaires. Pour la période 2013-2014, le pôle numérique concentre ses efforts sur les domaines suivants : la colocalisation du business, l'open data, les services de confiance et l'identité numérique, l'e-administration, l'e-learning et l'e-santé. En 2013 et 2014, le pôle concentre, en outre, son action sur la Tunisie et le Maghreb en général, ainsi que sur la Turquie.

Pour la France, le numérique est à la fois un levier de croissance et un levier de rayonnement. Dans cette perspective, la DiMed met en œuvre 5 types d'action :

- La colocalisation, à travers l'Alliance franco-tunisienne pour le numérique
- Le transfert de l'expertise française par structuration d'offres de services, notamment pour l'open data, les services de confiance, l'accessibilité de l'information administrative et légale.
- La démarche partenariale méditerranéenne : e-administration du commerce international, open data multilatéral, reconnaissance mutuelle de l'e-signature
- Les événements de coopération euro-méditerranéenne : Conférence ministérielle upM Société de l'Information, ICT 4 all.

Cette note a pour objectif de dresser un bilan de l'action de la Délégation interministérielle à la Méditerranée dans le domaine du numérique en 2013. Elle présente les principales actions du pôle numérique entre la création de la DiMed (9 janvier 2013) et aujourd'hui.

1. L'Alliance Franco-Tunisienne pour le numérique (AFTN)

1.1. Présentation et objectifs

L'Alliance franco-tunisienne pour le numérique permet de passer d'une logique de délocalisation à **une logique de collaboration dans le secteur du numérique en Méditerranée**. Il s'agit de **constituer des unités de production mixtes franco-tunisiennes** dans les domaines du numérique. Ces unités d'entreprises partenaires sont très compétitives et dotées d'une grande expertise. Elles sont en capacité de **répondre conjointement aux appels d'offre internationaux** sur des projets numériques. **Levier de croissance économique et d'emploi, le**

partenariat productif dans le numérique a pour objectifs d'exploiter les complémentarités des entreprises françaises et tunisiennes (expertise française et tunisienne, accès privilégié de la Tunisie aux marchés d'Afrique et du Moyen-Orient, meilleure compétitivité coût de la Tunisie, etc.) ; de **conquérir de nouveaux marchés**, notamment arabophones et francophones ; et de **créer des emplois** en Tunisie et en France. **L'Alliance compte aujourd'hui 27 binômes, soit 54 entreprises partenaires.** Elle bénéficie d'un très fort soutien politique.

1.2. Etapes de mise en œuvre

- Signature de l'accord instituant l'« Alliance franco-tunisienne pour le numérique » par Mongi MARZOUK, le ministre tunisien des Technologies de communication et Nicole BRICQ, ministre française du Commerce extérieur, à l'occasion de la visite du Président de la République François HOLLANDE au siège de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) à Tunis, le 5 juillet 2013. **Signature d'une quinzaine d'accords.**
- 1er Comité de pilotage français, 18 septembre 2013.
- 1er Rendez-vous de l'Alliance, 23 octobre 2013, en présence des ministres, à l'occasion des rencontres du numérique organisées par Ubifrance. **Signature de 4 nouveaux accords.**
- Forum ICT 4 All à Hammamet, stand AFTN, novembre 2013.
- Présentation de l'Alliance lors de la réunion de coordination interservices du 14 janvier 2014 ayant pour thème : « *Le numérique en Méditerranée : quels projets, quelles perspectives ?* ».
- Événement de présentation à l'Ambassade de Tunisie en France le 11 février 2014 en présence de l'Ambassadeur, et d'une centaine de sociétés du numérique. **Signature de 2 nouveaux accords.**
- Réalisation du logo, du dépliant de et d'un dossier sur l'Alliance.

1.3. Prochaines étapes

- Lancement du site Internet de l'AFTN www.alliance-numerique.org en mars 2014.
- Présentation de l'AFTN dans plusieurs événements, organisés par les membres du Comité de pilotage franco-tunisien de l'Alliance.
- Participation de l'AFTN prévue lors du Forum ICT 4 All 2014 à Hammamet en septembre 2014.
- Participation de l'AFTN prévue lors de la semaine du GITEX à Dubaï en octobre 2014.

1.4. Perspectives 2014

- Donner un maximum de visibilité à l'Alliance
- Elargir l'Alliance :
 - o Par la signature de nouveaux partenariats ;
 - o Par l'ouverture sur la Libye, l'Algérie...
- Dupliquer l'Alliance en Turquie pour créer une Alliance Franco-Turque pour le Numérique.
- Approfondir l'Alliance, notamment en créant des partenariats franco-tunisiens dans le domaine de l'Open Data et de l'identité numérique.
- Consolider l'axe Paris-Tunis sur le numérique.

2. L'e-signature : sécuriser les transactions

2.1. Présentation et objectifs

L'e-signature est un outil essentiel pour le déploiement des transactions numériques et le **développement de l'e-business et de l'e-gouvernance**. Les champs concernés de l'e-signature sont le e-commerce, mais également les transactions entre les entreprises et les administrations. L'authentification et la sécurisation de l'e-signature restent des enjeux de taille dans la région euro-méditerranéenne. L'objectif est le développement du business en ligne en Méditerranée, la dématérialisation de toute la procédure de marché public. Cela suppose **un accord sur les outils de sécurité**, et notamment sur la **reconnaissance mutuelle des signatures**.

2.2. Etapes de mise en œuvre

- Participation au séminaire exploratoire organisé par la DG Connect à Amman, les 11 et 12 novembre 2013.
- Participation au second séminaire exploratoire organisé par la DG Connect à Barcelone, les 22 et 23 janvier 2014.
- Constitution d'un groupe de travail de haut niveau sur l'e-signature, la DiMed en est membre.
- Rencontre avec la DG Connect, Eddy HARTOG, Chef d'Unité International, Vassilis KOPANAS, Martin SPÄT, le 6 décembre 2013 à Bruxelles.
- Rencontre avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), identification de **cas d'usage** qui pourrait faire l'objet de transfert d'expérience entre la DiMed et l'ANTS, 13 février 2014.

2.3. Perspectives 2014

- Création et partage de listes de confiance entre la France et les pays de la rive sud de la Méditerranée
- Constitution d'une offre de services sur les services de confiance, en collaboration avec l'ADETEF

3. L'Open Data : la mise à disposition des données publiques en Euro-Méditerranée

3.1. Présentation et objectifs

L'Open Data est la **mise en ligne et le partage, par les services publics** (Etat, Collectivités, institutions ou acteurs privés chargés d'une mission de service public), **des données publiques** produites ou collectées dans le cadre des missions de service public, non couvertes par la propriété intellectuelle, le caractère personnel ou sensible (ex : données budgétaires, données démographiques, indicateurs de performance, etc.). Ces données partagées avec tous les citoyens sur Internet sont disponibles en **libre accès et réutilisables** gratuitement par tous, sans autre restriction technique, juridique ou financière. L'ouverture des données publiques et le développement de la plateforme française Open Data est confié à un service du Premier Ministre : ETALAB. L'Open Data répond à un enjeu de transparence et d'amélioration de l'action publique. Il revêt également un aspect diplomatique. La Directive 2013/37/UE du 26 juin 2013 propose un **cadre juridique harmonisé** à l'échelle de l'Europe propice au développement de l'ouverture et de la réutilisation des données publiques en France comme dans les autres pays européens.

3.2. Etapes de mise en œuvre

- Trois réunions avec ETALAB :
 - o Une réunion de prise de contact le 16 octobre 2013 ;
 - o Une réunion de haut niveau entre S.E. M. Serge TELLE, Délégué interministériel à la Méditerranée et M. Henri VERDIER, directeur d'ETALAB le 25 novembre 2013 ;
 - o Réunion de suivi en présence de l'ADETEF dans les locaux d'ETALAB le 27 février 2014.
- Présentation de l'Open Data lors de la réunion de coordination interservices du 14 janvier 2014 ayant pour thème : « *Le numérique en Méditerranée : quels projets, quelles perspectives ?* » par ETALAB.

3.3. Perspectives 2014

- Proposition de la plateforme data.gouv.fr en « open source », au pays de la rive sud de la Méditerranée.
- Rédaction d'une « Charte Euro-méditerranéenne de l'Open Data » par ETALAB qui la soumettra ensuite à la DiMed puis au SGAE pour relecture et diffusion.
- Organisation à Marseille d'un « Open Data Camp » visant à réunir des experts en informatique afin de les faire dialoguer et proposer des produits en lien avec l'Open Data.
- Constitution d'une offre de services sur les services de confiance, en collaboration avec l'ADETEF

4. Le « Single Window » : L'e-administration du commerce international

4.1. Présentation et objectifs

Selon la définition du CEFAC-ONU, le Single Window désigne un système permettant aux opérateurs qui participent au commerce et au transport (administration phytosanitaire, portuaire, douanes, entreprises, etc.) de communiquer des informations et documents **normalisés à un seul point d'entrée** afin de satisfaire toutes les formalités requises en cas d'importation, d'exportation et de transit. Dans le cadre de l'e-administration du commerce international, ces informations se trouvent sur un **support électronique** où les données ne doivent être soumises qu'une seule fois pour être prises en compte par l'ensemble des opérateurs. Le CEFAC-ONU a émis trois recommandations (recommandations 33, 34, 35) traçant les étapes à suivre pour aboutir à un système d'e-administration du commerce international opérationnel.

4.2. Etapes de mise en œuvre

- Présentation de l'e-administration du commerce international lors de la réunion de coordination interservices du 14 janvier 2014 ayant pour thème : « *Le numérique en Méditerranée : quels projets, quelles perspectives ?* ».
- Journée de travail avec M. Rémy MARCHAND, président de l'AFNeT, afin de cerner les problématiques liées à la mise en place d'un système « Single Window » en France et en Euro-Méditerranée, le 7 février 2014.

4.3. Prochaines étapes

- Rédaction de 4 notes sur l'e-administration du commerce international : Fiche technique détaillée ; Note de présentation synthétique ; Focus : e-administration du commerce international portuaire ; Focus : e-administration du commerce international dans le domaine de l'agriculture.



PREMIER MINISTRE

- Organisation à Marseille en 2015 d'une éventuelle conférence CEFAC-ONU sur l'e-administration du commerce international.

5. Initiatives émergentes

- Sollicitation du SOM de l'Union pour la Méditerranée pour une **3^{ème} Ministérielle UpM Société de l'Information**. Celle-ci a été reçue favorablement.
- Faire du **Forum ICT 4 All** un événement incontournable dans le domaine du numérique en Euro-Méditerranée
- Emergence d'une action conjointe avec la Direction à l'Information Légale et Administrative (DILA), notamment **dans les domaines de l'Open Data et de l'e-signature et l'e-administration du commerce international** :
 - o Une réunion de prise de contact a eu lieu le 21 février 2014 à la DiMed.
- Participation à l'organisation de visites d'acteurs publics de la région MENA à l'événement **Solar Decathlon**, été 2014 à Versailles :
 - o Une réunion de prise de contact avec les acteurs de Solar Décathlon 2014, le 5 février 2014.
- Coordination avec l'AVITEM sur les problématiques liées au numérique en Méditerranée.
- Identifications de pistes de travail communes avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD). Eventuelle participation de celle-ci au fonds commun entre les Caisses des Dépôts et Consignations française et tunisienne dédié à l'AFTN.
 - o Rencontre avec la BERD, le 16 janvier 2014 à Londres.
- Identification de pistes de travail avec le Ministère de l'Education nationale sur l'e-learning, notamment sur l'e-twinning plus, la plateforme Euro-Med Mobilities et la formation à distance
 - o Rencontre avec le ministère, le 12 février 2014.



PREMIER MINISTRE

ANNEXE 9

Mission « Coopération industrielle et technologique France-Algérie »

(Jean-Louis Levet, Haut Responsable à la coopération
technologique et industrielle franco-algérienne)

Rapport d'activités 2013

1. La Mission : contexte, objectifs, priorités

1.1. Un cadre précis pour la Mission

Effective depuis mi-juin 2013, la Mission se situe dans le cadre de la « Déclaration d'Alger sur l'Amitié et de la Coopération entre la France et l'Algérie » signée le 19 décembre 2012 par les deux Présidents et dans celui de la « Déclaration conjointe pour un partenariat industriel et productif » signé par les Ministres français du Commerce Extérieur et du Redressement Productif et le Ministre algérien de l'Industrie, des PME et de la Promotion des Investissements. Elle se situe aussi dans le cadre des décisions et des solutions qui naîtront de l'action engagée de part et d'autre en France comme en Algérie sur la problématique commune de la « ré-industrialisation ».

1.2. Un objectif ambitieux

Il s'agit de contribuer à donner un nouvel élan aux relations franco-algériennes, par la réalisation de partenariats d'exemplarité dans le domaine technologique et industriel qui impliquent concertations et entente durable.

1.3. Une démarche nouvelle

Il s'est agi, dès le démarrage de la Mission en juin 2013, de rencontrer les différents acteurs algériens tant à Alger que dans d'autres villes du pays (Sétif, Constantine, Annaba, Guelma, Blida, etc.) : autorités institutionnelles, partenaires sociaux, entrepreneurs, chercheurs et universitaires, responsables associatifs, etc., afin d'écouter leurs projets, leurs souhaits, leurs problèmes, leurs priorités. La connaissance des problématiques nouvelles liées à la volonté algérienne de réindustrialiser le pays est nécessaire pour réaliser de nouveaux partenariats dans la durée. D'une façon générale, la Mission, durant des missions régulières en Algérie, a pu prendre la mesure de la réelle et puissante volonté de tous les acteurs algériens de privilégier la France dans leurs démarches actuelles et leurs visions à long terme.

L'enjeu indispensable est de réussir une mise en mouvement des acteurs français en matière de coopération avec l'Algérie. Là aussi, la Mission a identifié puis rencontré de nombreux acteurs clés en France dans les domaines économique, social, territorial, politique, associatif. Malgré une image controversée de l'Algérie en France, ces rencontres ont permis de déboucher concrètement dans une première étape sur *l'identification* des opérateurs de projets de partenariats ouvrant de belles perspectives. Il se dégage même dans certains secteurs, une vision des intérêts complémentaires de chacun des acteurs résolument tournée vers l'avenir.

1.4. Une stratégie cohérente organisée autour de trois priorités

En concertation étroite avec les correspondants algériens de la Mission et en intégrant les atouts de la France en matière scientifique et industrielle, trois priorités ont été retenues, qui sont mises en œuvre dans un même temps :

- La mise en place d'une formation professionnelle de qualité au service du développement industriel qui répond aux nouveaux enjeux entre la France et l'Algérie.
- Des infrastructures techniques, technologiques et d'innovations sociales y compris pour les nouvelles activités industrielles identifiées. Elles incluent la constitution d'un secteur actif dans le domaine de la recherche appliquée qui peut constituer un partenariat scientifique de haut niveau qui garantit une relation économique durable.
- Des partenariats productifs entre firmes françaises et algériennes : au croisement des grands défis de l'économie algérienne auxquels l'industrie doit répondre et de la spécialisation industrielle de la France. Ils peuvent être conçus avec l'ambition pour les deux pays de construire un nouveau modèle de croissance durable.

2. Bilan : un premier ensemble de projets de partenariat

2.1. Des projets prometteurs et des premiers résultats

- Une bonne compréhension des besoins et des attentes de l'Algérie ;
- Un premier ensemble de projets de partenariats ;
- La création d'un climat de confiance exceptionnel qui laisse augurer de belles perspectives ;
- Un premier rapport d'étape du 27 novembre 2013 présente les projets en cours de réalisation, ceux susceptibles de déboucher à court terme (cf liste ci-après des premiers protocoles d'accord signés), et des perspectives concrètes pour les prochains mois.

2.2. Accords initiés par la Mission et signés lors de la première Conférence Intergouvernementale de Haut Niveau à Alger, 16 décembre 2013

- Protocole d'accord entre le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement (MDIPI) et l'Ecole des Mines Paris Tech relatif à la réalisation, la mise en activité et le développement d'une Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Industrie ;
- Protocole d'accord entre le MDIPI et l'Ecole d'Economie de Toulouse (TSE), relatif à un accompagnement pédagogique au développement d'une Ecole Nationale d'Economie Industrielle ;
- Protocole d'accord entre le MDIPI et l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM), relatif à la réalisation, la mise en activité et le développement d'un Institut Supérieur de formation en Logistique ;
- Protocole d'accord entre le MDIPI et SKEMA Marseille relatif à un accompagnement visant la réalisation, la mise en activité et le développement d'une Ecole Nationale de Management Industriel ;
- Protocole d'accord pour un partenariat relatif à la création d'un centre de formation algérien des métiers de l'énergie et de l'électricité (centre d'excellence en formation professionnelle) entre la fondation Schneider Electric, le Ministère algérien de la Formation Professionnelle et le ministère français de l'Education Nationale ;
- Protocole d'accord entre le MDIPI et le Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE), relatif à la réalisation d'un laboratoire national de référence en métrologie ;

- Protocole d'accord entre L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) et l'Association Française de la Normalisation (AFNOR), visant l'accompagnement de l'IANOR en matière de normalisation et d'évaluation de la conformité ;
- Protocole d'accord entre le groupe algérien ECOREP et le groupe français Piriou pour la fabrication d'embarcations de pêche en acier et de bateaux de servitude ;

2.3. Accord signé dans le cadre du 3^e forum algéro-français de la recherche et de l'enseignement supérieur des 20 et 21 Janvier 2014

- Protocole d'accord signé entre le groupe français BULL, L'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) et le Ministère algérien de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, dans le domaine du calcul haute performance et de la simulation numérique, outil de compétitivité scientifique et industrielle

3. Perspectives : des projets en cours de constitution

- Plusieurs projets sont bien avancés et devraient aboutir avant l'été :
 - o Transformation du portefeuille de compétences du groupe algérien SAIDAL (production de médicaments) en partenariat avec l'Institut de formation des industries de santé (IFIS) : formation des 180 managers des différents sites de production du groupe ;
 - o Partenariat entre la holding publique algérienne IM (« industries manufacturières ») regroupant les entreprises publiques des secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la transformation du bois) et le CNAM et l'Institut Français de la Mode, pour créer une école de formation aux métiers correspondants des opérateurs et techniciens futurs des entreprises concernées ;
 - o Projet de constitution d'une chaîne intégrée du froid dans le domaine de l'agroalimentaire par un consortium de PMI françaises constitué ; missions en Algérie en cours avec les correspondants algériens identifiés (première rencontre a eu lieu fin février) ;
 - o Création d'une plate-forme via un partenariat entre l'ORSE (l'observatoire français de la RSE) et un opérateur algérien, l'institut Hawkama de la gouvernance d'entreprise, relatif à la RSE : donner une visibilité aux bonnes pratiques des entreprises et valoriser les initiatives existantes : un sujet capital pour une économie algérienne où le poids de l'économie informelle est très lourd (30 à 40% du PIB). Même projet ensuite au Maroc, puis en Tunisie, avec connection entre les trois sites à terme.

ANNEXE 10

Pôle Communication de la DiMed

Rapport d'activités 2013

Le pôle Communication de la DiMed a comme objectifs de définir et développer la stratégie de communication du service. Il s'agit de faire connaître une nouvelle administration française (1), et de communiquer sur les projets méditerranéens de la France, la politique méditerranéenne de la France, et plus généralement la coopération méditerranéenne (2). Enfin, le pôle a également pour tâche de favoriser la bonne circulation de l'information au sein de la DiMed (3).

Cette note a pour objectif de présenter la stratégie de communication de la DiMed et de dresser un bilan 2013 et des perspectives 2014 pour l'action du pôle Communication.

Pour 2014, une logique calendaire se met en place avec l'enchaînement suivant : en avril, l'ouverture au public du site de l'Alliance franco-tunisienne pour le numérique, en juin, la sortie des études du pôle Financement et Marchés, en septembre, l'ouverture de la plateforme Internet de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée, et en octobre, l'ouverture de la plateforme de financement participatif AREAS.

1. Communication externe sur la DiMed

1.1. Conférence de presse, le 9 juillet 2013, à l'Hôtel de Cassini

- Objectifs et présentation

La DiMed a tenu sa première conférence de presse à l'occasion du lancement de son site Internet. L'objectif était triple : présenter la DiMed et ses actions, lancer le site Internet, sensibiliser les médias aux enjeux euro-méditerranéens. L'accent a été mis sur l'importance que la France accorde à la co-construction de projets concrets et structurants en Méditerranée.

- Etapes de mise en œuvre

- Cadrage de l'exercice en coordination avec le cabinet du Premier ministre ;
- Interventions de l'Ambassadeur Délégué interministériel Serge TELLE, de la Secrétaire générale de l'UpM Delphine BORIONE et de la Secrétaire générale de la DiMed Nathalie PILHES, et en présence de toute l'équipe de la DiMed ;
- Réalisation d'un fichier de contacts DiMed de 2500 personnes ;

Bilan :

- 60 participants, dont notamment Jean-Louis GUIGOU, et dont une quinzaine de journalistes.
- Une dizaine de retombées presse.
- Dossier de presse et Communiqué de presse envoyé à 2500 personnes dont près de 500 journalistes.

- Perspectives

L'exercice pourrait être reproduit dans les 18 prochains mois.

1.2. Le site de la DiMed www.dimed.gouv.fr

- Objectifs et présentation

Le site veut faire vivre la « Méditerranée de projets », axe énoncé par le Président de la République lors de son Discours aux Ambassadeurs du 27 août 2012 et devise inscrite en filigrane sur la page d'accueil du site. Le site ne se contente pas de présenter la Délégation, il se veut aussi le portail de référence sur l'action de la France en Méditerranée, la politique méditerranéenne de la France et les affaires méditerranéennes vues de France. Il présente les projets co-développés avec la France en Méditerranée, il ouvre sur de nombreuses institutions et organisations partenaires en Méditerranée et offre une base de données actualisées, organisées, sélectionnées sur la région. En outre, le site a été pensé dès l'origine pour avoir une liaison forte avec les réseaux sociaux.

- Etapes de mise en œuvre

- Création du site Internet (mars – juillet 2013) :
 - o Réalisation du Cahier des Charges techniques, fonctionnelles et graphiques avec la DSI et le prestataire des Services du Premier ministre, Capgemini.
 - o Recueil de l'information pour nourrir le site.
 - o Campagne de lancement : Conférence de presse (voir ci-dessus), twitter (de la DiMed et du compte du gouvernement Filgouv), un bandeau e-régie sur les sites de l'administration, une annonce sur le site du gouvernement, signature électronique des membres de la DiMed donnant le site Internet et les comptes twitter et facebook, information de service-public.fr.
- Ouverture du portail le 5 juillet 2013.
Bilan :
 - o Un site dynamique quotidiennement mis à jour : en moyenne, 4 agendas et 2-3 actualités par semaine (nombreux compte-rendus de missions de responsables de pôles de la DiMed), 1-2 focus par mois ; 120 documents ; Cartographie des acteurs : 100 acteurs répertoriés dans l'annuaire.
 - o Une bonne affluence pour une période de moins d'un an d'existence : en moyenne, 60-70 visiteurs par jour, soit 1500 personnes par mois et quelques 4000 pages visitées par mois ;
 - o Un bon taux de satisfaction.
 - o Mobilisation de la société civile euro-méditerranéenne à travers la réalisation, sur le site, d'une campagne pour la contribution des sociétés civiles à la Conférence ministérielle UpM femmes (trente contributions recueillies en une semaine).
- A l'usage, des améliorations sont apparues utiles : réalisation d'un second Cahier des Charges pour apporter des améliorations à la version actuelle.

- Prochaines étapes

- Conclure un nouveau contrat avec Capgemini pour une version 1 optimisée.
- Production par la DiMed d'une sitographie, une bibliographie de sites majeurs donnant des informations sur l'Euro-Méditerranée.
- Production d'une revue de presse régulière

- **Perspectives 2014**

- Renforcer les partenariats avec les sites des partenaires et des journaux : objectif de mise en valeur et de synergies de communication entre le site de la DiMed et d'autres sites Internet (exemple : AVITEM, site de l'AFTN, site de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée, Plateforme franco-maghrébine sur la Responsabilité Sociale des Entreprises, etc.).
- Valoriser les revues de presse et newsletters des partenaires de la DiMed sur le site.

1.3. Présence de la DiMed sur les réseaux sociaux

- **Objectifs et présentation**

Conformément à sa stratégie de visibilité auprès du public averti et du large public, la DiMed est présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

Facebook est utilisé en particulier pour diffuser les photos des événements organisés par ou auxquels participe la DiMed. Twitter est employé pour diffuser massivement les messages clés, lors des événements organisés par ou auxquels participe la DiMed.

- **Etapes de mise en œuvre**

- Une page Facebook de la DiMed, pm.dimed, a été créée le 26 juin 2013. Bilan :
 - o Presque 300 amis ;
 - o Une douzaine d'albums photos sont disponibles sur la page.
- Un compte Twitter de la DiMed, @PM_DiMed, a été ouvert le 9 juillet 2013 et est alimenté conformément à une Charte d'utilisation validée par la hiérarchie. Bilan :
 - o 71 personnes et entités sont abonnés au compte Twitter de la DiMed.
 - o Sur la base d'une montée en puissance progressive, 42 tweets ont été mis en ligne, principalement lors des événements.
- Session de formation à Twitter des membres de la DiMed, 17 mars 2014

- **Prochaines étapes**

- Sensibilisation des membres de la DiMed à ces outils de communication, notamment au moyen de sessions de formation spécifiques.

- **Perspectives 2014**

- Développement de ces stratégies afin d'accroître la présence de la DiMed sur les réseaux sociaux en vue de toucher un public plus large. En particulier, les tweets mis en ligne seront de plus en plus fréquents et variés, faisant notamment référence à des publications mises en ligne sur le site de la DiMed.

1.4. Autres supports de communication

- Objectifs et présentation

La communication passe également par une identité visuelle claire et systématique.

- Etapes de mise en œuvre

- Réalisation d'un dépliant présentant la DiMed, ses missions et ses projets en français, en arabe et en anglais. Ce dépliant est mis à disposition et distribué à chaque événement de la DiMed.
- Réalisation d'une papeterie DiMed homogène qui contribue à forger l'identité du service (note de service, power points, etc.).
- Réalisation d'une carte de vœux 2013 Services du Premier ministre spécifique DiMed.
- Interview de Michèle Gendreau-Massaloux, Antoine-Tristan Mocilnikar et Elodie Servent par quatre journalistes tunisiennes, janvier 2014.
- Interview de Serge Telle par Andishe-Pouya (Dynamic Thought), journal iranien, février 2014.

- Prochaines étapes

- Réalisation d'une présentation de la DiMed sous format PowerPoint en français, en arabe et en anglais afin de présenter la DiMed lors d'interventions orales, à des conférences par exemple.
- Amélioration du graphisme des outils de communication (dépliants DiMed, documents estampillés DiMed...).

2. Communication externe sur les projets de la DiMed

La DiMed travaille en mode projets. Le pôle Communication intervient, dans la mesure de ses ressources, en soutien aux pôles thématiques afin de communiquer sur leurs projets.

2.1. Appui au pôle Egalité femmes-hommes

- Le pôle Egalité femmes-hommes (Efh) a participé à l'organisation de la 3ème Conférence ministérielle UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, 12 septembre 2013.
 - o Réalisation d'un Dossier de presse, communiqué de presse.

2.2. Appui au pôle Coopération industrielle et technologique franco-algérienne

- Réalisation d'un dépliant en français et en arabe pour présenter la mission France-Algérie de M. LEVET ;
 - Tenue d'une Conférence de presse, le 6 février 2014, dans les Salons de l'Hôtel de Cassini à Paris, sur les avancées de la mission de M. LEVET :
 - o Cadrage avec le cabinet du Premier ministre ;
 - o M. LEVET et 4 signataires de partenariats ont présentés les différents partenariats signés dans le cadre de cette mission.
- Bilan :
- o Une trentaine de participants, dont Jean-Louis GUIGOU, Délégué Général d'IPEMED, de George MORIN, Président de l'Association Coup de soleil, de Raoul WEEEXSTEEN, Secrétaire

Général de l'Association France-Algérie, et de responsables d'opérateurs français des Partenariats franco-algériens :

- Une dizaine de journalistes de médias français et algériens principalement ;
- Une dizaine de retombées presse ;
- Réalisation et diffusion d'un Dossier de presse, envoyé à 1000 personnes dont près de 250 journalistes.

- **Prochaines étapes**

- Création d'une page dédiée à la mission sur le site Internet de la DiMed.

2.3. Appui au pôle Numérique

- Réalisation d'un Dossier sur le numérique en Méditerranée
- Réalisation d'un dépliant présentant le projet « Alliance franco-tunisienne pour le Numérique » (AFTN) ;
- Tenue d'un événement de présentation de l'AFTN à Ubifrance le 23 octobre 2013, dans le cadre des Premières rencontres de l'AFTN, en présence de Nicole BRICQ, Ministre française du Commerce Extérieur, et de Mongi MARZOUK, Ministre tunisien des Technologies de l'Information et des Communications, ainsi que de responsables d'institutions publiques et d'entreprises.

Bilan :

- Une trentaine de participants de haut niveau ;
- Signature de cinq nouveaux partenariats ;
- L'événement a inscrit le développement de l'économie numérique comme une priorité partagée par la France et la Tunisie et a permis de lancer l'AFTN comme dispositif favorisant une dynamique partenariale de co-production pour conquérir les marchés internationaux.
- Tenue d'un Cocktail d'échanges sur le thème : « L'Alliance Numérique, nouveau levier de croissance internationale » à l'Ambassade de Tunisie en France le 11 février 2014, en présence de Son Excellence Adel FEKIH, Ambassadeur de Tunisie en France et de Serge TELLE, Délégué interministériel à la Méditerranée.

Bilan :

- Une centaine de personnes et notamment un public de haut niveau (plusieurs représentants de grandes entreprises) ;
- Deux nouveaux partenariats signés, portant les partenariats réalisés dans le cadre de l'AFTN au nombre de 27.
- Une dizaine de retombées presse.
- Le message passé et entendu lors de cette rencontre a été que la Tunisie constitue un pays du Sud de la Méditerranée propice à l'investissement dans le secteur du numérique, faisant ainsi du secteur dynamique du numérique un moteur de la coopération franco-tunisienne.

2.4. Appui transversal aux pôles

- Réalisation d'un kit de communication sur un événement lié à un projet DiMed, transmis notamment au pôle Financements et Marchés pour le projet AREAS
- Suivi de l'utilisation du logo dans le cadre d'événements partenaires

3. Communication interne

3.1. Un compte-rendu de service hebdomadaire

- Objectifs et présentation

Le compte-rendu de service reprend les différents points évoqués, notamment les activités passées, en cours, ou à venir de chacun, ainsi qu'un tableau des tâches à suivre, décidées lors de la réunion. Ce compte-rendu permet, d'une part, aux membres de l'équipe d'avoir à disposition, sous forme de points synthétiques, l'état d'avancement des différents projets et, d'autre part, aux personnes non présentes à la réunion de prendre connaissance de ce qui s'y est dit.

- Etapes de mise en œuvre

- Un compte-rendu établi à la suite de chaque réunion de service hebdomadaire ;
Bilan : Une bonne circulation des informations au sein du service.

3.2. Une veille hebdomadaire

- Objectifs et présentation

La veille, proposée aux membres du service, renvoie aux grands sites d'information sur l'Euro-Méditerranée. Elle permet aux membres de prendre connaissance des dernières actualités dans les thématiques respectives. En outre, la veille présente également les déplacements ministériels et les principaux événements en relation avec la région euro-méditerranéenne à venir.

- Etapes de mise en œuvre

- La veille est envoyée au service chaque vendredi.

- Perspectives 2014

- Sur la base de cette veille, développer une Revue de presse DiMed.

Quatrième et dernier axe de sa stratégie de communication, la DiMed développe une **démarche partenariale avec les grands acteurs méditerranéens** : son site Internet valorise (notamment dans les agendas et les actualités), les événements organisés par ses partenaires. Au-delà, elle envisage, en termes de perspectives 2014, des communications conjointes avec des institutions engagées sur la Méditerranée, telles que la Chambre de commerce franco-arabe, l'AViTEM, l'Observatoire de la responsabilité sociale des entreprises (ORSE), le Secrétariat général de l'UpM, la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée./.

Annexe B : Tableau récapitulatif des projets soutenus par la DiMed

	Thématiques	Titre des projets
1	Agriculture	Charte pour une sécurité alimentaire en Méditerranée
2	Communication	Portail web de la Méditerranée vue de France
3	Culture	Traduire en Méditerranée
4	Développement urbain	Animer le volet méditerranéen des groupes de travail sur la ville durable
5		Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AViTeM)
6		Réseau Euro-Méditerranéen de Transport multimodal intégré
7		Réussir la présence française dans la mise en œuvre de 15 projets urbains
8	Eau-Environnement	Usine de dessalement d'eau pour la bande de Gaza
9		Outil Strateau
10		Captation d'eau des résurgences en mer
11	Economie	Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise
12	Economie sociale et solidaire	CoopMed
13		Faciliter les projets d'entreprises sociales portés par la diaspora
14		Faciliter les transferts financiers des migrants vers leurs pays d'origine
15	Education de base	Ecoles Nouvelle Chance
16	Egalité femmes-hommes	Fondation des Femmes de l'Euro- Méditerranée
17		Mixité et Gouvernance
18		Femmes d'Avenir en Euro-Méditerranée

19	Energie	Plan solaire méditerranéen (PSM)
20		Réseaux électriques en Méditerranée (MedGrid)
21		Communauté méditerranéenne de l'Energie
22	Enseignement supérieur	Université euro-méditerranéenne EMUNI
23		Université euro-méditerranéenne de Fès
24		Espace Numérique Ouvert pour la Méditerranée (e-OMED)
25		Groupement Inter-académique (GID) / Observatoire méd. du développement
26		Cadre euro-méditerranéen des qualifications
27		Elargissement des capacités d'accueil pour les étudiants réfugiés syriens
28		Les Centres d'excellence en matière de Formation professionnelle dans les pays du sud
29		Projet Tourisme vertueux, « Take the Med jeunesse »
30		Projet de réalisation d'adduction d'eau potable dans des bâtiments publics et de filtrage par technologie membranaire, Université de Montpellier et membres du réseau associé
31	Gouvernance des projets	Mobiliser les collectivités territoriales sur les projets méditerranéens
32		Mobiliser les représentations syndicales et patronales au Nord et au Sud de la Méditerranée sur les programmes et projets de développement durable.
33	Mise en place d'outils transversaux de financement	Plateforme de Fondations co-investisseurs (Fondation AREA)
34	Mobilité	Office Méditerranéen de la Jeunesse / Programme Formation jeunesse de l'OCEMO
35		Plate-forme « Euro-Med Mobilities »
36		Projet Jeunes volontaires pour la Méditerranée

37		Rencontres hospitalières méditerranéennes
38	Numérique	L'Alliance franco-tunisienne pour le numérique
39		L'e-signature : sécuriser les transactions
40		L'Open Data : la mise à disposition des données publiques en Euro-Méditerranée
41		Le « Single Window » : L'e-administration du commerce international
42	Partenariat industriel et technique France-Algérie	Ecole Nationale Supérieure des métiers de l'Industrie en Algérie
43		Ecole nationale d'économie industrielle en Algérie
44		Laboratoire national de référence en métrologie
45		Institut Supérieur de formation en Logistique
46		Ecole Nationale de Management Industriel
47		Centre de formation algérien des métiers de l'énergie et de l'électricité
48		Accompagnement de l'IANOR en matière de normalisation et d'évaluation de la conformité
49		Fabrication d'embarcations de pêche en acier et de bateaux de servitude
50		Calcul haute performance et de la simulation numérique
51		Plateforme RSE en Algérie. Duplication possible en Tunisie et au Maroc
52		Transformation du portefeuille de compétences du groupe algérien SAIDAL
53		Ecole de formation aux métiers d'opérateurs et de techniciens futurs de la holding publique algérienne IM ("industries manufacturières")
54		Constitution d'une chaîne intégrée du froid dans le domaine de l'agroalimentaire
55	Protection civile	Réseau des Ecoles Nationales de Protection Civile ou Instituts Universitaires
56	Recherche	MISTRALS, programme international de recherches fondamentales

57		Espace Méditerranéen de la Science pour le développement
58		Manuel d'histoire de la Méditerranée à l'usage des enseignants
59		Open-U SESAME
60		PRIMA, Programme de recherche et d'innovation dans la région méditerranéenne
61	Reconstruction en Méditerranée	Mission de soutien à la reconstruction en Libye
62	Sécurisation des investissements	ISMED
63		Communauté méditerranéenne de l'arbitrage (MEDAC)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

**Délégation interministérielle à la
Méditerranée**
www.dimed.gouv.fr

Contact :
contact@dimed.gouv.fr
01 40 58 78 88

**Rejoignez-nous sur les réseaux
sociaux :**

 **[pm.dimed](https://www.facebook.com/pm.dimed)**

 **[@PM_DiMed](https://twitter.com/PM_DiMed)**